



# KANNADIG

43

Pennad-stur

Raktres akademek evit sevenadur Breizh

## AR SEVENADUR A-ENEP AR YEZH ?

Arc'hanta 'ta, petra 'vo diskoachet gant ar rektorelezh c'hoazh evit kuzhat o enebiezh ouzh ar c'heleñn brezhonek goude an taol-mañ ?

Enep brezhoneg, mutu ? Tamm ebet, ma den mat : ur plan evel n'ez eus bet biskoazh anezhañ a ginnigomp deoc'h zoken : sevenadur Breizh e pep skol, evit an holl, e kement danvez adalek ar bloavezh-skol o tont : dañs, sport, lennegezh, istor ha douaroniezh, skiantoù an douar, arzoù kaer... ha kement-mañ evit ar memes priz, hep dispignañ unan eus gwenneien prizius an Deskadurezh-stad... hag e galleg ouzhpenn.

### Hag hor yezh 'ta ?

Arabat chom ken strizh ma den mat, boulc'homp hentoù nevez, *il n'y a pas que le bilinguisme*, memestra !

Gant dafar a-feson e vo kad forzh pe skolaer pe gelenner da zegas danvez Breizh en e gentelioù. Gwelet a rafet memes penaos e vefomp kad evel-se d'esperañ kalz a eurvezhoù kelenn « yezh ha sevenadur Breizh » a goust ken ker deomp hag a c'houlennit divezh ma vefent kresket.

Ya 'at, ijin a rankont kaout, muioc'h-mui evit stourm ouzh ar goulenn deskiñ brezhoneg hag e brezhoneg... betek kinnig enebañ ar sevenadur ouzh ar yezh !

Siwazh deoc'h, Aotrounez, stag eo hor sevenadur ouzh hor yezh, nemet folkloraj e vije.

Afer 'peus d'ober stummañ kelennerien e brezhoneg eta a-benn ma c'hallfent degas d'o skolidi un tamm sevenadur breizhat : Ha prest oc'h d'en ober ?

Rak diwar ar plas a rofet d'hor yezh e vo barnet ganeomp ar plas a embannit kaout c'hoant da reiñ da sevenadur Breizh er skolioù !

J. D. Robin 20.10.1996

**ROLL-LABOUR BODADEG VEUR UGB 16.11.1996**

- |          |  |  |
|----------|--|--|
| 10.00    | Degemer ar berzhidi. Gwiriekaat an emezelañ<br>Degemer pedidi APEEB, Diwan, Dihun ha KSB.  | Anna Ar Beg  |
| 10.30    | Rentañ-kont oberiantiz 1994-95<br><b>votadeg 1</b>   | Jean-Do Robin  |
| 11.30    | Rentañ-kont budjed 1994-95<br>A. - Mont en-dro komision an arc'hantiñ<br>B. - Dispignoù<br>- frejoù mont en-dro ar C'huzul-Merañ<br>- Moulañ skritelloù<br>- Yalc'hadou-studi UGB<br>- Kannadig ha "Keleñn"<br>C. - Enkefadennoù<br>- Yalc'hadou (Dep. + Rannvro)<br>- Gwerzhioù ha profoù<br>- Stad an emezelan | Alan Hinault<br><br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>Anna Ar Beg<br><br>Anna Ar Beg |
|          | <b>votadeg 2</b>   |  |
|          | 12.15 <b>MERENN E KAFETERIA "GEANT-CASINO"</b>   |  |
| 14.00    | Linenn-stur UGB evit ar bloavezh 1997 :<br><b>A. HOR STOURM</b>  |  |
| Mennad 1 | - Evit gwir hentenoù deskiñ brezhoneg er servij publik.<br><b>votadeg 3</b>  | Jean-Do Robin  |
| Mennad 2 | - Cheñch ar c'henstrivadegoù kelennerien ar skolioù<br><b>votadeg 4</b>  | Steven Moal  |
| Mennad 3 | - Evit ur C'HAPES Brezhoneg.<br><b>votadeg 5</b>   | Steven Moal  |
| Mennad 4 | - Ur menneg "brezhoneg" stag ouzh an holl GAPESoù/CAFEPOù<br><b>votadeg 6</b>  | Steven Moal  |
| Mennad 5 | - Difenn ar c'heleñn brezhoneg en eil derez :<br><b>votadeg 7</b>  | Yann-Glaod Morvan  |
| Mennad 6 | - Evit ur c'haskerezh pedagogel hag ur priziadur skiantel er c'heleñn brezhonek.<br><b>votadeg 8</b>   | Jean-Do Robin  |
| Mennad 7 | - Difenn plas ar brezhoneg er skinwel<br><b>votadeg 9</b>  | Tugdual Kalvez   |
| Mennad 8 | - ul lec'h nevez evit stummadurioù brezhoneg an IUFM ?<br><b>votadeg 10</b>  | Steven Moal  |
|          | <b>B. FRAMM UGB</b> - Kreñvaat ar c'huzul-merañ<br>- Adsevel UGB 56 : tuta ha framman  |  |
| 16.30    | Rakvudjed 1997<br><b>votadeg 10</b>  | Alan Hinault   |
| 17.00    | Dilennadeg ar C'huzul-Meur (12 den) hag ar burev Broadel (5 den)<br><b>votadeg 11</b>  |  |
| 17.30    | Degemer dileuridi an deskadurezh-stad, argazetennerien hag an dilennidi<br>Prezegenn glozañ<br>Banne a enor  | Jean-Do Robin  |

**Bodadeg-veur UGB**  
**16 a viz Du 1996**  
Skol Uhel ar Vistri (IUFM) 1, str. Théodule Ribot, S.Brieg  
**10.00 - 18.00 (sal Cochet)**

Plas zo evit renkañ ar c'hirri a-dreñv ar skol (str.Pinot-Duclos) hag e c'haller debriñ merenn e **cafeteria Geant-Casino**, an tostañ hag an aesañ.



## MENNADOU DA VEZAÑ KINNIGET D'AR VODADEG VEUR (16.11.96)

Mennad 1  
Evit ma c'hall ar familhoù dibab, er servij publik,  
gwir hentennoù deskiñ brezhoneg / e brezhoneg

Splann eo evit UGB penaos ne zegas raktes ar Rektorelezh "evit sevenadur Breizh" respont ebet d'an ezhomm kaout ur gwir kelenn brezhonek er servij publik.

Betek bremañ n'haller ket lâret ez eo bet roet d'an hentennoù brezhonek degemeret en Deskadurezh Stad ar statud dereat a zo dleet dezho a-benn tizhout ar palioù a zo sañset bezañ o re. Ouzhpenn-se, n'eo ket degemeret an holl hentennoù brezhonek evit c'hoazh en Deskadurezh stad :

- Ar diorroadur d'ar brezhoneg n'hall ket bezañ kendalc'het a vloaz da vloaz er skolioù kentañ derez dre na vez ket dal'het kont eus o anaoudegezh war ar brezhoneg en doare ma vez postet ar skolaerien. En eil derez emañ an danvez diret, krennet betek 1<sup>er</sup> eurvezh ar sizhun abaoe 1995, en arvar mont da get abalamour da implij-amzer nevez ar 6<sup>vet</sup> klas ha d'an diouer brasoc'h-brasañ a eurvezhoù kelenn gouestlet d'ar brezhoneg (DHS). An dibab yezh dre ret (LV2 adalek ar 4<sup>vet</sup> klas) a zo lakaet dias abalamour da gevrezerezh al latin, goude bezañ bet krennet da 2 eurvezh e lec'h 3 en holl skolioù pe dost.

- Ar c'helenn divyezhek n'eus ket bet roet dezhañ un termenadur diazezet war ar palioù m'eo sañset tizhout (an divyezhegiel kevatal). Bevennet eo gant ar reolenn strizh daouhanterañ an amzer-skol annez ma vije bet soursiet priziñ ar c'helenn a zo anezhañ abaoe 20 vloaz bremañ. Daouhanterañ an amzer-skol ne dalvez ket koulskoude e vije kempouez statud an div yezh er skol na mestroniet ken mat an eil hag eben gant ar vugale. Gwashoc'h c'hoazh, n'ez a ket an hentenn-se pelloc'h evit ar c'hentañ derez gant an dister m'eo an niver a zanveziou kelennet e brezhoneg er skolioù.

- Ar soubidigezh e brezhoneg, dibab pedagogel Diwan anezhi, n'eo ket anavezet evit c'hoazh en Deskadurezh-Stad.

O vezañ m'o deus holl vugale Breizh gwir da zeskiñ yezh o Bro ; o vezañ ma n'eus c'hoazh tamm priziadeg skiantel hag ofisiel ebet en teir hentenn a zo dioute, evit ar gerent da zibab an eil pe eben diwar elfennoù fetis ; o vezañ ma n'eus tamm arakadenn bedagogel ebet annez d'ur c'helenn padus, renet gant palioù termenet splann, e c'houlenn UGB ma vo savet, er servij publik, ur reizhiad poellek a rioù tu da holl vugale Breizh da zeskiñ brezhoneg, hervez dibab ar familhoù etre :

1. Div hentenn a zo o fal boutin reiñ d'ar vugale un divyezhegiel kevatal e fin ar c'hentañ derez, astennet betek ar vachelouriezh, e lec'h e vo ar brezhoneg yezh nermet skoazelleredez ar skolioù-mamm hag an darempredoù pemdeziek etre ar vugale hag ar skipailh pedagogel... ha pa vije stag ar c'helenn gallek ouz ur skolaer(ez) a-ratozh (reolenn Grammont) :

1.1 Un hentenn soubidigezh e brezhoneg ma vo kemeret harp war ar gallek dreistholl da geñver prantad mestroniañ ar c'hod en deskiñ-lenn hag a vo anezhi :

1.2 Un hentenn soubidigezh e brezhoneg ma vo kemeret harp war ar gallek dreistholl da geñver prantad mestroniañ ar c'hod en deskiñ-lenn hag a vo anezhi :

Prantadoù miret evit ar gallek adalek fin ar c'helc'hiad 1.

Un doare rannañ ar c'helenn etre an div yezh na vo ket diazezet ken war reolenn enep-bedagogel an daouhanterañ strizh hag a zalc'ho kont eus oad ha skiant-prenet ar vugale, hervez ur patrom a-seurt-se : er skol-vamm : 20%-30% e gallek, er CP : 40%-50% e gallek, eus ar CE1 d'ar CM2 un dregantad brasoc'h-brasañ a vrezhoneg betek tizhout 2 drederenn e brezhoneg evit un drederenn e gallek.

Kendalc'het e vo gant an hentenn-mañ er skolaer hag el lise gant an hanter eus an danveziou, d'an nebeutañ, e brezhoneg.

2. Un hentenn diorroadur d'ar brezhoneg, anezhi 3 eurvezh brezhoneg ar sizhun eus ar skol-vamm betek ar vachelouriezh gant ma vo : a) lec'hiet ar skolioù ha termenet ar postoù skolaerien er c'hentañ derez b) roet ar statud a LV1 d'ar brezhoneg adalek ar 6<sup>vet</sup> klas.

Union des Enseignants de Breton (UGB) - Congrès du 16.11.96

### Motion 1 Pour un choix de filières cohérentes d'enseignement du/en breton au sein du service public

L'Union des Enseignants de breton constate que l'annonce du plan rectoral en faveur de la culture bretonne ne répond pas à la demande massivement exprimée d'un enseignement de la langue et en langue bretonne.

Or, à cette date, non seulement l'ensemble des filières d'accès à la langue n'est pas reconnu par l'Education nationale, mais les enseignements proposés ne relèvent toujours pas d'un dispositif cohérent leur permettant d'atteindre leurs objectifs respectifs :

- L'enseignement d'initiation est soumis, dans le primaire, au hasard de nominations qui ne permettent pas d'assurer sa continuité. Dans le secondaire, l'option facultative de langue et culture bretonnes, réduit à 1 heure depuis 1995, est aujourd'hui menacé de disparition par les nouveaux horaires de 6<sup>ème</sup> et par l'insuffisance croissante de la dotation horaire spécifique. Quant à l'option obligatoire (LV2 à partir de la 4<sup>ème</sup>), désormais concurrencée par le latin, elle est presque partout réduite de 3 à 2 heures.

- L'enseignement bilingue n'est pas défini en termes d'objectifs (bilinguïté équivalente) mais réduit à un égalitarisme horaire qui ne repose sur aucune évaluation des pratiques en place depuis 20 ans. Or la parité horaire dans les activités scolaires n'est un gage ni d'égalité de statut des 2 langues ni de maîtrise équivalente par les enfants. De plus, cette filière s'interrompt en secondaire où la part de l'enseignement en breton est dérisoire.

- L'enseignement immersif en breton, qui inspire le choix pédagogique de Diwan, n'est toujours pas admis au sein de l'Education Nationale.

Considérant que l'accès à la langue bretonne est un droit pour tous les enfants de Bretagne ; considérant que l'inexistence actuelle d'évaluation scientifique et officielle des 3 filières existantes ne permet pas aux familles de privilégier, en connaissance de cause, le choix de l'une ou l'autre ; considérant enfin que l'efficacité de toute action pédagogique est conditionnée par sa continuité dans la poursuite d'objectifs clairement établis, l'Union des Enseignants de breton demande que soit enfin mis en place, au sein du service public d'enseignement, un dispositif cohérent d'accès à la langue bretonne par tous les enfants de Bretagne, permettant le choix entre :

1. deux filières tendant à une bilinguïté équivalente des élèves en fin de scolarité primaire, étendues à l'ensemble du cursus secondaire, caractérisées par un recours exclusif au breton par les ASEM et donnant au breton le statut de langue des relations sociales entre les enfants et les adultes encadrants, y compris dans le cas où la ventilation des activités scolaires de la filière repose sur le principe une langue-un enseignant (principe de Grammont) :

1.1. Un enseignement immersif en langue bretonne qui fasse de celle-ci le support à l'apprentissage de la lecture (grande simplicité de la correspondance grapho-phonétique) et reporte aux phases d'automatisation et d'extension (fin de cycle 2) l'introduction des activités de lecture-écriture en français.

1.2. Un enseignement immersif en langue bretonne caractérisé par le choix du français comme support essentiel de l'apprentissage de la lecture lors de la phase de maîtrise du code, et impliquant :

qu'un minimum horaire soit réservé à l'expression française dès la fin du cycle 1.

que l'actuelle parité horaire soit remplacée par un taux respectif d'enseignement dans les deux langues, modulable selon l'âge et les acquis des enfants, selon le modèle suivant : Maternelle : de 20 à 30% en français, CP : 50% en français, du CE1 au CE2, augmentation progressive de l'enseignement en breton jusqu'à atteindre, au CM2, une répartition voisine des 2 tiers en breton pour 1 tiers en français.

la poursuite de cette filière au collège et au lycée, sur la base minimale d'un enseignement en breton pour la moitié des disciplines inscrites aux programmes.

2. Une filière d'initiation au breton, à raison de 3 heures hebdomadaires de la maternelle au bac, ce qui implique : a) l'identification de sites primaires et le typage des postes - b) le statut de LV1 à partir de la 6<sup>ème</sup>.

#### MENNAD Nnn 2

Dre ma vez diouer a skolaerien divyezhek gant ar c'henstrivadegoù evel m'emaint, graet ma 'z int bet evit ar c'helenn unyezhek, e c'houlenn UGB ma vo krouet kenstrivadegoù distag (diavaez, kentañ hag eil kenstrivadeg diabarzh, Diwan ha prevez):

- gant un amrouenn vrezhonek dre skrid a-benn bezañ degemerabl : rannet poentoù an amrouenn yezh etre galleg ha brezhoneg (2 wezhiader a bep tu), ouzhpenn an amrouenn matematik (4 gwezhiader)
- gant un amrouenn vrezhonek dre gomz a-benn bezañ degemeret, hag en holl genstrivadegoù.
- ur gont ispisial a bostoù divyezhek a vo da bourveziñ bep bloaz en teir roudad skolioù (Diwan, publik, prevez) o klotañ gant ar goulennoù war an dachenn, gant ul listenn pennañ hag ul listenn ouzhpenn.
- engouestlet e vo ar re a vo degemeret da c'houlenn kement post divyezhek chomet dibourvez er 5 departamant ha da chom e-pad 5 bloaz da nebeutañ er c'helenn divyezhek.

#### MENNAD Nnn 3

O vevañ ma ne zere ket ar c'henstrivadegoù daoubenn ouzh ezhornmoù an eil derez (CAPES diavaez/CAFEP, CAPES diabarzh/CAER):

- tuta ar gwellañ kelennerien brezhoneg, ken pouezus (1/3) ma 'z eo an danvez-dibab,
- tuta kelennerien gouest da gelenn un danvez all e brezhoneg en hentennoù divyezhek,
- klotañ gant ar studioù graet gant an danvez-kelennerien er skol-veur (DEUG hag aotreegezh hollvrezhonek)

e c'houlenn UGB ma vint lakaet hollvrezhonek diwar skouer ar c'henstrivadegoù hollgorsek, par ma rank bezañ gwirioù an holl er Republik Gall.

A-vent gant poblañs Breizh e vo ar gont a bostoù lakaet bep bloaz, hervez ar reolenn a dalvez e Korsika.

War eurioù nevez an hini e vo krouet kement post brezhonek nevez, ha n'eo ket diwar goust ar re a zo bet oc'h ober skol vrezhonek abaoe pell, hag int kelennerien war un danvez all a orin.

#### MENNAD Nnn 4

Peogwir n'eus ket a framm a-benn duta kelennerien danvezioù a bep seurt gouest d'o c'helenn e brezhoneg evit kenderc'hel gant an hentennoù divyezhek en eil derez, daoust d'ar re-se bezañ anavezet ez-ofisiel, e c'houlenn UGB :

- evit an holl genstrivadegoù diavaez ha diabarzh (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP2, CPE, CAFEP, CAER, Agrégation),
- evit an holl danvezioù,

ma vo krouet un amrouenn vrezhonek direk (heñvel ouzh an hini a zo e tahitieg abaoe an 29-5-1996) hag a dalvez da desteni d'ar gelennerien, ur wezh degemeret, evit dezho bezañ gouest da gelenn o danvez(ioù) e brezhoneg en hentennoù divyezhek. Kemeret e vo ar menneg-se e kont evit bezañ anvet war ur post, hag evit sevel ul listenn ouzhpenn diouzh red.

Gant ar vestroniezh nevez "kelenn divyezhek brezhoneg-galleg" kinniget gant rann brezhoneg ha keltiek skol-veur Roazon II e c'haller prientañ an amrouenn-se.

#### MOTION N°2

Constatant l'insuffisance chronique du recrutement de professeurs des écoles bilingues, due à des concours inadaptés car conçus pour des filières monolingues, UGB demande la mise en place de concours spécifiques (concours externe, 1er et 2nd concours interne, concours Diwan et privé):

- épreuve écrite de breton dès l'admissibilité : le français et le breton se partageant les coefficients de l'épreuve de langue (coef.2 pour chaque langue), à côté de l'épreuve écrite de mathématiques (coef.4)
- épreuve orale de breton à l'admission, pour tous les concours.
- dotation spécifique de postes bilingues pour les trois systèmes (Diwan, public, privé) répondant annuellement à la demande réellement recensée, avec liste principale et liste supplémentaire.
- les candidats reçus s'engagent à postuler pour tout poste bilingue vacant dans l'un des 5 départements et à servir au moins 5 ans dans l'enseignement bilingue.

#### MOTION N°3

Constatant l'inadaptation des actuels concours bivalents aux besoins réels du second degré (CAPES externe/CAFEP, CAPES interne/CAER) :

- au recrutement des meilleurs professeurs de breton, en raison du poids (1/3) de l'option.
- au recrutement de professeurs réellement capables d'enseigner une autre matière en breton dans les filières bilingues.
- au cursus universitaire des candidats provenant de la filière complète DEUG-licence de breton.

UGB demande leur transformation en concours monovalents à l'image des concours de langue corse, en vertu du principe d'égalité sur le territoire de la République Française.

La proportionnalité (nombre de postes/poids démographique) s'appliquera selon les mêmes règles qu'en Corse.

Les postes de breton créés le seront sur dotation horaire nouvelle et non en remplacement des enseignants pionniers de l'enseignement du breton originaires d'une autre discipline.

#### MOTION N°4

Constatant qu'il n'existe aucun recrutement organisé de professeurs des diverses disciplines compétents pour assurer la continuité des filières bilingues dans le second degré, malgré leur reconnaissance officielle, UGB demande :

- pour tous les concours de recrutement externes et internes (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP2, CPE, CAFEP, CAER, Agrégation),
- pour toutes les disciplines,

la mise en place d'une épreuve facultative de breton (à l'instar de celle créée pour le tahitien par l'arrêté du 29-5-1996) attestant pour les candidats admis leur compétence à enseigner leur(s) discipline(s) en filière bilingue. Cette mention breton sera prise en compte pour la nomination, y compris pour les candidats en liste supplémentaire selon les besoins.

La maîtrise spécialisée, mention "enseignement bilingue breton-français" créée par le département de breton et celtique de l'université de Rennes II prépare à cette épreuve.

Mennad war an EIL DEREZ (raktres) MENNAD 5

Evel ma oar an holl, abaoe bloavezhioù eo chomet peus-stabil ar sammad eurvezhioù roet d'ar brezhoneg. Ha padal, act eo war-gresk an niver a skolidi hag a gerent o c'houlenn brezhoneg hag ur gelennadurezh divyezhek zo bet lakaet war sav: ezhomm e oa kaout, dre ret, eurvezhioù nevez...

N'eo ket drol eta ma vije aet, a vloaz da vloaz, war ziaesaat, ken al labour merañ ar c'helenn brezhoneg, ken al labour goulennet ouzh pep kelenner.

Setu perak eo gwall boent kreskiñ da vat an D.H.S. (*dotation horaire spécifique*) ha krouiñ ar pemp post (unan e pep departamant) a c'houlennemp e 1994 dija!

Poent eo:- asuriñ d'ar skolidi an niver eurvezhioù o deus ar gwir da gaout

(kelc'hizher Bayrou, 07/04/95: - option de "cultures et langues régionales": trois heures en option obligatoire ou facultative, au même titre que les autres options à partir de la classe de quatrième);

- derc'hel groñs d'an div eurvezh evit ar 6vet hag ar 5vet klas (opsion diret) kuit a jedadennoù iskis (DOS rektori Roazhon: Enseignement facultatif 1 heure pour les groupes de 14 élèves et moins; 2 heures pour les groupes supérieurs à 14 élèves; si l'enseignement facultatif est généralisé à tous les élèves il n'est prévu qu'une heure par groupe de 30 élèves (!));
- reiñ tu da gement skolarer, da gement lisead e Breizh da zeskiñ brezhoneg;
- degemer ar brezhoneg evel Yezh Vev 1, evel m'eo bet aotreet d'ar c'horseg.

Poent eo adkregiñ gant ur politikerezh mont war-raok ha lakaat un termen da voazamañchoù noazus evel:

- tolpañ skolidi a glasadoù hag a liveoù re zisheñvel;
- lakaat dindan ar memes post-kelenn nospet skol (skolajoù ha/pe liseoù); div skol war garg ur c'helenner a zlefe bezañ ar muiañ tout.

Poent eo da velestradurezh ar Rektorelezh adkregiñ gant ur politikerezh kuzuliata ha kenaoziñ gant ar gelennerien hag o c'hannidi (U.G.B. paneveken!), da ziwall ouzh krak-emvoudoù, evel er bloavezh-skol diwezhañ, d'ar 26 a Vezheven, p'o doa ranket ar sindikajoù, gant ar vezh! kuitaat ar vodadeg prientiñ an digoradur-skol dre ziouer a siriusted.

Poent eo reiñ ul lañs nevez d'ar c'helenn brezhoneg en eil derez !

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg - Bodadeg veur ar 16.11.96

Mennad 6

Evit ur c'hlaskerezh pedagogel hag ur priziadur skiantel er c'helenn divyezhek.

Mantret eo Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg o welet n'eus bet savet e Breizh kreizenn-enklask ebet diwar ar c'helenn divyezhek (psiko-pedagogiezh, psiko-yezhoniezh...) war baotrom ar pezh a zo abaoe pell'zo e Gasteiz, Barselona, Brusel pe Leuwarden... 20 vloaz goude digoradur kentañ skol Diwan, 14 vloaz goude digoradur ar c'hentañ klas divyezhek poblek ha 10 vloaz goude d'an deskadurezh katolik en em stagañ d'he zro.

Ar binvioù enselliñ, dielfennañ ha priziñ a zo un diouer bras anezho bremañ, koulz evit spishaat an doareoù kelenn hag evit gwellaat barregezh ar vugale divyezhek.

Ha p'o dije doareoù kelenn 'zo diskouezet o efedusted, n'haller ket chom hep gouzout ez int diazezet, e gwirionez, war ur meskaj a raktresoù, a skiant-prenet hinienneel, hag a skolioù ideologel, lezenneel... hag armerzhzel.

Petra soñjal eta eus ar priziadegoù bet lakaet e pleustr betek-henn er c'hlasoù divyezhek ?  
- n'eus anezho nemet rummadoù poelladennoù diwar danveziou-skol (galleg, jedoniezh, brezhoneg...) na zalc'hont kont ebet eus perzhioù heverk an divyezhegezh, dres evel pa vije honnezh ur seurt unyezhegezh doubl...  
- ne glaskont ket tennañ kentelioù diwar geñveriañ an hentenoù divyezhek disheñvel.  
- ne ziskouezont ket bezañ tennet o mad eus araktadennoù ar c'hlaskerezh diazez war dachenn ar psiko-yezhoniezh.  
- ne c'hellont ket mont war dachenn ar yezh komzet, kuit a vinvioù rekis.  
- savet e vezont gant skipailhoù klozet mat en o liveoù (kentañ pe eil derez), en o rumm (enseller, rener skolañ) pe en o ensavadur, hep derc'hel kont a-wechoù eus skiant-prenet ar gelennerien na kennebeut eus preder ar skolioù-meur.

Goulenn a ra UGB eta ma vo savet hepdale Kreizenn-Enklask Psiko-pedagogel ar C'helenn Divyezhek e Breizh, stag ouzh Skol-Veur Roazhon 2, aotreet gant an Deskadurezh-Stad ha meret dre ur gevrad etre ar Stad hag ar Rannvro.

Digor e vo he c'huzul-merañ da dileuridi an tri ensavadur engouestlet er c'helenn divyezhek (Desk-Stad, Diwan ha Desk katolik)  
Renet e vo he labour gant ur poellgor skiantel a vo anezhañ skolveuridi, kelennerien-klaskerien, stummerien hag ensellerien.  
Bez e vo he c'helfridi kas raktresoù enklaskoù pleustrek en-dro, embann studiadennoù klaskerezh, sturmañ ar stummerien, eskemm gant kreizennoù all Europa damherivel o freder, sevel binvioù pedagogel, lakaat priziadegoù war sav ha dielfennañ o disoc'hoù.

War an draou gant diwezhañ-mañ e c'hello ar Greizenn Kemer harp ouzh TES evit an embann hag an dasparzhañ.

Savet e vo skipailhoù kelennerien-klaskerien, diskarget penn-de-benn pe evit ul lodenn eus o servij-kelenn. Talvezout a ra kement-mañ e ranko an tuta kelennerien bezañ kaset war gresk koulz hag ar sammad a eurvezhioù "roet" d'ar c'helenn brezhonek.

**Motion 6**  
**Pour une recherche pédagogique et une évaluation scientifique dans l'enseignement bilingue**

L'Union des Enseignants de breton constate que 20 ans après la création des premières écoles Diwan, 14 ans après l'ouverture des premières classes bilingues publiques et 10 ans après l'ouverture des premières classes bilingues catholiques, aucune structure de recherche sur l'éducation bilingue (psycho-pédagogie, psycho-linguistique...) n'a été mise en place à Bretagne, contrairement à ce qui existe depuis longtemps à Gasteiz, Barcelona, Brussels ou Leuwarden...

Les pratiques pédagogiques comme les compétences atteintes par les enfants bilingues breton/français ne disposent en effet d'aucun outil spécifique d'observation, d'analyse et d'évaluation permettant leur optimisation.

Il en découle que les pratiques en place, quand bien-même elles auraient fait la preuve d'une certaine efficacité, relèvent souvent de compromis divers entre idées préconçues, pragmatisme pédagogique et contraintes (pour ne pas dire blocages) idéologiques, juridiques...et gestionnaires.

Quant aux évaluations auxquelles ont, jusqu'à présent, été soumis les élèves :

- elles se résument à une juxtaposition de tests disciplinaires (français, maths, breton) qui n'intègrent pas la dimension spécifiquement bilingue. (on semble considérer que le bilinguisme se résume à la juxtaposition de 2 monolinguismes...)
- elles évitent toute dimension comparative des différents modèles pédagogiques bilingues.
- elles souffrent d'un déficit évident d'information en matière de recherche fondamentale.
- elles font l'impasse sur l'évaluation de la maîtrise de la langue orale, faute d'outils adaptés.
- elles sont l'œuvre d'équipes compartimentées dans leur niveau (primaire, secondaire...) leur catégorie (IPR et chef d'établissement) ou leur institution, dans la méconnaissance parfois des réalités du terrain, sans pour autant intégrer la contribution universitaire.

C'est pourquoi UGB demande la création d'un Institut Breton de Recherche en Psycho-pédagogie Appliquée à l'Enseignement Bilingue, attaché à l'Université de Rennes 2, agréé par l'Éducation Nationale et financé dans le cadre d'un plan État-Région.

Son conseil d'administration sera ouvert à la représentation des 3 institutions concernées (E.N., Diwan, enseignement catholique).

Ses travaux seront conduits par un comité scientifique constitué d'universitaires, d'enseignants chercheurs, de formateurs et de représentants des corps d'inspection.

Il aura pour mission la conduite des programmes de recherche-action, la publication de travaux de recherche, la formation de formateurs, l'échange avec les autres instituts européens de recherche sur le bilinguisme, la conception d'outils pédagogiques, la conception et l'analyse des évaluations.

Dans ces derniers domaines, il pourra bénéficier de la collaboration de TES pour leur fabrication et leur diffusion.

La mise en place d'équipes d'enseignants chercheurs sera permise par des décharges totales ou partielles de service d'enseignement. Elle implique inévitablement un développement du recrutement des enseignants et une augmentation des moyens horaires attribués à l'enseignement du/en breton.

**MENNAD 7**

Da vezañ studiet, kemmet marteze ha votet gant ar vodadeg-veur.

**DIFENN PLAS AR BREZHONEG ER SKINWEL**

An abadenn skinwel sizhuniek a bade un eurvezh zo bet tennet ur c'hard eur diouti ar bloaz paseet. Bremañ, hep goulenn o all gant ar vrezhonegerien, e vez istitlet penn-da-benn, ar pezh zo direnkus evit ar re a oar mat ar yezh. Gwashañ tra, e-kreiz an abadenn e vefe laket hep dale pemp munut bruderezh e galleg, kemeret war amzer an abadenn. Kement-se zo ober goap ouzh ar vrezhonegerien ha ne c'hell ket kaout hon asant !  
Setu perak e c'houlenn Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg ma vo :

- kaset en-dro da un eurvezh padelezh an abadenn brezhoneg sizhuniek nemeti;
- skignet d'ar sul an abadenn brezhoneg hep bezañ istitlet ;
- diskouezet un eil gwech, un devezh all, gant istitloù, evit ar re a zesk ar yezh pe ar re n'ouzont ket mat brezhoneg.

U.G.B. a nac'h, ouzhpenn-se, ma vo laket bruderezh e galleg e kreiz an abadenn brezhoneg ha kemeret pemp munut diwar he amzer ken berr dija. Ma rank bezañ skignet bruderezh e c'houlenn U.G.B. ma vo e brezhoneg hag er maez eus an abadenn he-unan, ha kentoc'h war-lerc'h.

**DEFENSE DE LA PLACE DU BRETON A LA TELEVISION**

L'émission hebdomadaire de télévision en langue bretonne, qui durait une heure, a été ramenée l'an passé à quarante cinq minutes. Maintenant, elle est diffusée avec un sous-titrage imposé aux bretonnants, sans les avoir consulté, et qui gêne leur visionnement.

Pire, bientôt l'émission serait coupée pour la diffusion de publicités en français, pendant cinq minutes prises sur le temps de l'émission déjà écourtée. Ces mesures sont inacceptables, qui font fi de l'avis des bretonnants.

En conséquence, Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg (l'Union des Enseignants de Breton) demande :

- que la durée de l'unique émission hebdomadaire en breton à la télévision soit ramenée à une heure comme précédemment ;
- que cette émission soit diffusée le dimanche sans sous-titrage ;
- qu'elle soit diffusée une seconde fois en semaine avec sous-titrage pour les personnes qui apprennent le breton et celles qui ne le dominant pas bien.

U.G.B. refuse, par ailleurs, que l'émission de télévision en breton soit coupée par cinq minutes de publicité en français, prises, de plus, sur son temps déjà si court. Si de la publicité doit être diffusée, U.G.B. demande qu'elle le soit en dehors de l'émission proprement dite, de préférence à la suite de sa diffusion, et qu'elle soit en breton.

Sant-Brieg, d'ar 16/11/1996

Mennad 8

### Site IUFM de St Briec : le bon choix pour le breton ?

Depuis septembre 1991 le site IUFM de St Briec regroupe toutes les formations initiales d'enseignants de breton (professeurs des écoles 1ère et 2e année - PE1 et PE2 - et professeurs des collèges et lycées - PLC1 et PLC2).

A l'époque ce regroupement fit suite aux propositions formulées, dans le cadre de la mise en place de l'IUFM, par une commission où siégeaient M.Evenou chargé de mission d'IPR, M.Coadou IDEN de Lannion, Mme Le Du conseillère pédagogique 22, M.Kergoat maître de conférence à Rennes II et M.Moal professeur de breton à l'école normale de Kemper. Le projet initial<sup>1</sup> était autrement plus ambitieux que ce dont il a accouché, puisqu'il s'agissait de regrouper également les trois systèmes (public, Diwan, privé) et d'organiser, en plus des formations de breton, des formations disciplinaires en breton. Un tel projet justifiait effectivement les efforts de chacun.

La philosophie de l'IUFM, concomitante de la transformation de l'instituteur à bac+2 en professeur des écoles à bac+3, se basait alors sur la constitution d'une "culture commune" entre les formations du premier et du second degré, longtemps séparées entre écoles normales d'une part et centres pédagogiques régionaux d'autre part. Cette culture commune devait être scellée à la fois par la présence des étudiants et stagiaires en un même lieu mais aussi et surtout par la mise en place de formations communes<sup>2</sup>, générales ainsi que disciplinaires, dispensées par des formateurs de statuts très divers allant de l'instituteur maître formateur au professeur d'université. L'idée étant de rendre plus universitaires les formations du premier degré tout en professionnalisant d'avantage celles du second degré.

Pour des raisons essentiellement stratégiques, dans un contexte où le U de IUFM laissait présager un investissement universitaire important, le choix fut fait de situer les formations de breton à mi-chemin des universités de Brest et Rennes II mais dans l'orbite de cette dernière qui est beaucoup plus engagée dans l'approche contemporaine et prospective de la langue bretonne et de la pédagogie bilingue.

L'implantation sur le site de St Briec présentait l'avantage d'une relative proximité de la Basse-Bretagne<sup>3</sup>, nécessaire à la pratique courante de la langue pour des néo-bretonnants ainsi qu'à l'organisation de stages dans les établissements scolaires offrant un enseignement de/en breton et situés dans leur grande majorité à l'ouest de la frontière linguistique.

D'autres considérations, telles que l'implantation de T.E.S<sup>4</sup> (Ti Embann ar Skolioù) au CDDP de St Briec et la mission de suivi de l'enseignement bilingue primaire au niveau académique confiée par le recteur à M.Coadou, IDEN à Lannion, ont confirmé l'option brioichinne. L'Union des Enseignants de Breton avait d'ailleurs entériné ce choix par le vote d'une motion en ce sens à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

Tout le monde a joué le jeu sauf l'université de Brest qui après avoir délégué régulièrement un observateur en la personne de M.Plourin semble s'être définitivement désintéressée de l'IUFM bien qu'il s'agisse toujours du principal débouché existant pour ses étudiants bretonnants.

Le département de breton de Rennes II a transféré tous ses cours de PLC1 (préparation au CAPES)<sup>5</sup> au site de St Briec. Les cours de PLC2 de l'ex-CPR<sup>6</sup> de Rennes organisés par M.Evenou pour les lauréats dudit CAPES se déroulent également à St Briec. M.Moal, seul professeur de breton de l'IUFM<sup>7</sup> a sollicité et obtenu le transfert de son poste de Kemper à St Briec. M.Robin, seul conseiller pédagogique<sup>8</sup> (22) ayant une expérience de l'enseignement bilingue, intervient chaque semaine auprès des PE. M.Coadou IDEN<sup>9</sup> de Lannion a suivi jusqu'à son départ en 1995 les mémoires et les stages des PE2.

Cinq ans après la première rentrée universitaire le temps est venu d'évaluer les conséquences de ce choix et, rien n'étant fixé pour l'éternité, de remettre à plat point par point les tenants et les aboutissants de l'implantation à St Briec, voire le cas échéant de proposer un autre site IUFM<sup>10</sup> s'il s'avère que qu'un autre choix est plus judicieux.

Ar pennad-mañ, skrivet gant Stefan MOAL, kelenner brezhoneg en IUFM, a zo bet kaset da renerien an IUFM, izili rann brezhoneg an IUFM ha Diwan.

#### 1 - projet initial :

Le regroupement des trois systèmes, seul susceptible de donner l'ampleur suffisante au projet, n'a jamais eu lieu. Seul Diwan a fini par être admis à l'IUFM avec difficulté et au compte-goutte (4 PE1 et 2 PE2 par an) à telle enseigne qu'une formation en commun avec les écoles associatives basques, catalanes et occitanes est mise en place parallèlement à Montpellier.

Le maintien d'un quota de bretonnants pour le public a lui-même nécessité une vigilance de tous les instants. Et la collaboration avec le privé est inexistante.

Les formations disciplinaires en breton (histoire-géo, mathématiques, etc) n'ont jamais été mises en place malgré les propositions réitérées du département de breton de l'IUFM à la direction : créations de postes et/ou nominations de formateurs bretonnants à la faveur des départs en retraite.

La montage a accouché d'une souris, le projet est vidé de son contenu, et dans ces conditions nombre des efforts engagés apparaissent injustifiés.

#### 2 - formations communes

Après avoir fonctionné partiellement pendant les deux premières années (PE1 et PLC1 d'un côté, PE2 et PLC2 de l'autre), celles-ci n'ont plus lieu du tout. De l'aveu même de M.Favereau, responsable des formations PLC1 et président du jury de CAPES, elles ne se justifient aucunement vu la différence des concours préparés.

Le lieu de formation commun n'est que pure fiction : les PE sont bien présents toute la semaine, hors stages pratiques, mais les PLC ainsi que leurs formateurs passent une seule journée à St Briec (PLC2 le mercredi et PLC1 le jeudi). Il y a simple translation géographique des formateurs... et parfois des formés dans la même direction.

#### 3 - Basse-Bretagne

La proximité n'est pas suffisante : la présence du breton à St Briec est des plus discrètes et le soutien des collectivités locales des plus feutrés comme le font remarquer les étudiants eux-mêmes. On n'y reçoit même pas les maigres informations quotidiennes télévisées en langue bretonne, quant à la radio la plupart des quartiers de la ville captent Armorique et non Bretagne-Ouest : comment dans ces conditions s'entraîner à la compréhension orale en dehors des cours ?

Cette simple "proximité" a son revers : la sollicitation (inévitablement fréquente pour des plages d'observations d'une demi-journée) des classes bilingues du Trégor et de Rostrenen confine semble-t-il à la saturation, alors que Rennes n'est certes pas le lieu d'observation le plus adapté.

La proximité n'est d'ailleurs que virtuelle : le centre de gravité de la provenance des étudiants (PE1/PLC1) et de la domiciliation des stages en responsabilité (PE2/PLC2) est situé beaucoup plus à l'ouest, qu'on en juge sur les 3 dernières années :

Provenance des étudiants de 1ère année :

Basse-Cornouaille	5
Haute-Cornouaille	3
Léon	8
Trégor/Goelo	7
Vannetais bretonnant	10
Haute - Bretagne	7
hors Bretagne	5

Domiciliation des stages en responsabilité en 2e année :

Basse-Cornouaille	2
Haute-Cornouaille	3
Léon	4
Trégor/Goelo	4
Vannetais bretonnant	4
Haute - Bretagne	1

Quant aux formateurs, ils viennent :

- PE : du Trégor (1 à temps partiel) et de Basse-Cornouaille (1 à plein temps)
- PLC1 : de Basse-Cornouaille (1) et de l'université de Rennes (6, dont la moitié basés en Basse-Bretagne)
- PLC2 : de Basse-Cornouaille, Vannetais bretonnant et Trégor + IPR de Rennes/Rostrenen.

Sans compter que les PLC1 doivent en outre suivre la préparation de leur seconde valence à Brest ou à Rennes. Il serait intéressant de dresser le "bilan énergétique" - y compris humain - d'une telle effervescence.

#### 4 - TES

Certes TES est basé à St Brieuc, ce qui d'ailleurs a peu d'incidence sur l'IUFM. Même en cas de collaboration renforcée (par exemple, traduction d'ouvrages par les étudiants) celle-ci pourrait se faire à distance (cf. le travail des collaborateurs Diwan, privés ou même publics de TES) avec coordination à St Brieuc. TES est pour St Brieuc une institution culturelle bretonnante de poids, comme :

- l'IUHB, l'Institut Culturel de Bretagne à Rennes
- l'UBO, le Centre de Recherche Bretonne et Celtique à Brest
- Diwan à Landerneau

En revanche, rien de tel à Kemper, préfecture du département qui fait pourtant le plus pour la langue bretonne. Cette situation n'est paraît-il pas pour rien dans l'absence d'accord entre le Conseil Général et l'IUFM sur la prise en charge de ses bâtiments.

5 - PLC1 : en l'absence de formations communes avec les PE, rien ne justifie plus que cette formation se déroule à St Brieuc. Elle pourrait en l'état être rapatriée sur l'IUHB comme le souhaitent la plupart des universitaires concernés.

6 - PLC2 : Pourquoi déplacer chaque semaine pour une journée formateurs et formés de Basse-Bretagne vers St Brieuc ? Kemper semble être un lieu plus adapté.

#### 7 - professeur de breton de l'IUFM

Il est à noter que M. Moal est le seul professeur d'école normale, toutes disciplines confondues, qui à la suite de l'avènement de l'IUFM ait dû voir son lieu d'exercice se déplacer à St Brieuc "pour la bonne cause", tout en gardant son domicile familial à Douarnenez. Or la bonne cause n'est pas au rendez-vous (cf. article 1).

#### 8 - conseiller pédagogique

M. Robin est certes le seul conseiller pédagogique ayant une expérience en classe bilingue, irremplaçable pour la formation des PE. Mais comme c'est déjà le cas pour la formation continue académique rien n'empêche d'arriver à un accord entre les IA et l'IUFM pour que ses interventions, regroupées au besoin, se déroulent à Kemper (l'horaire annuel n'est que de 75h, à côté des 384h du professeur d'IUFM). Rappel : Lannuon - Kemper 1h30, Lannuon - S. Brieg 1h, la différence n'est pas énorme.

#### 9 - IDEN

Depuis le départ de M. Coadou, M. Gilbert a été chargé par le recteur du suivi de l'enseignement primaire bilingue au niveau académique. M. Gilbert est IDEN à Morlaix.

Eloignement est donc le mot qui résume le mieux les désavantages de St Brieuc :

- éloignement géographique pour la majorité des formateurs et des formés,
- éloignement professionnel pour les stages en établissements,
- éloignement linguistique dans une ville qui n'est pas en zone bretonnante,

Sans pour autant que le rapprochement recherché avec Rennes II soit significatif.

Les avantages de St Brieuc ?

- l'attitude ouverte de la direction du site envers le breton, ce qui est loin d'être le cas général parmi les collègues ainsi qu'à la tête d'autres sites,
- l'assurance de la collaboration de M. Robin, conseiller pédagogique 22.

Avantages circonstanciels s'il en est.

#### 10 - Proposition d'un autre site IUFM : Kemper

Kemper, site qui a adopté une **signalétique bilingue** contrairement au site de St Brieuc, offre de nombreux avantages sur le long terme :

- Kemper est en Basse-Bretagne, au coeur de la **zone bretonnante**.

- Kemper est **au centre des déplacements** les plus fréquents des formateurs et des formés à l'exception des formations PLC1 qui, on l'a vu, fonctionnent de manière autonome.

- Kemper est à **proximité des lieux de stages PE et PLC** les plus fréquents, qui ne feront que s'étoffer à l'avenir puisque c'est dans le Finistère que le potentiel en initiation et classes bilingues des 3 systèmes est le plus fort dans le primaire comme dans le secondaire.

- Dans la perspective d'une formation de PLC d'autres disciplines en breton, Kemper sera pour les stages **au point névralgique des 4 collèges Diwan** (le Relecq, Plésidy, collège du Morbihan, collège Diwan de service public à Kemper, auquel il est question d'adjoindre le lycée Diwan). Les **filières publiques bilingues du secondaire** sont quant à elles situées à Lannion, Landerneau, Douarnenez, Commana, Rostrenen, Lanester, Pontivy et Rennes, cette dernière étant la seule en Haute-Bretagne.

- Kemper, pôle des langues, est doté d'un **laboratoire de langue ultra-moderne**, outil de plus en plus indispensable à la correction phonologique des néo-bretonnants. Sous-utilisé actuellement, cet équipement qui de plus est audio-visuel permettrait l'utilisation optimale des **médias bretonnants très bien captés sur la ville**.

- Kemper est la préfecture du **département le plus favorable au breton**, et un site bretonnant est assuré du soutien du Conseil Général.

- les formations de breton à Kemper, c'est l'amorce d'un **rééquilibrage face à l'UBO** et à ses positions majoritairement passéistes et défaitistes envers la langue.

- enfin si le passé de l'IUFM appartient au public, son avenir est désormais **aussi** entre les mains de Diwan : **que pense Diwan** de l'implantation du site bretonnant ? La question mérite d'être posée.

**Cette proposition n'est pas à interpréter comme une aggravation de la fracture que semble parfois souhaiter l'administration entre Haute et Basse-Bretagne en ce qui concerne l'enseignement du breton. A force de n'avoir que cette obsession en tête on finit par en oublier où le breton est encore langue de communication aujourd'hui. Les étudiants d'IUFM, dans leur grande majorité formés à Rennes, ont souvent besoin de ce contact avec le monde bretonnant. Une dernière question pour ceux qui privilégient l'aspect géopolitique des choses au détriment de l'aspect pratique : que ne proposent-ils pas Nantes, seule choix à réelle portée politique ?**

# L'Education nationale ? se mobilise pour la langue et la culture bretonnes

**SAINT-RIVOAL.** Trois jours en Bretagne dont un sur le terrain. L'inspecteur général chargé des langues régionales au ministère, qui était jeudi à Saint-Rivoal, prépare avec le recteur une ambitieuse politique académique de la langue et de la culture bretonnes qui sera présentée fin 96. Une première en France.



Jean Salles-Loustau, inspecteur général chargé des langues régionales au ministère de l'Éducation nationale et Pierre Lostis, recteur d'académie dans une classe de l'école bilingue de Saint-Rivoal.

« Kentel 15. Peseurt yezh a gomzit er gêr ? ». Quelle langue parlez-vous à la maison ? Breton pour certains, français pour d'autres ou les deux langues indifféremment.

Assis au milieu des CE et des CM, Jean Salles-Loustau, inspecteur général chargé des langues régionales au ministère de l'Éducation nationale, Pierre Lostis, recteur d'académie, et Gérard Blanchard, inspecteur d'académie du Finistère découvrent — intéressés — qu'à l'école de Saint-Rivoal le bilinguisme est chose naturelle. Peu avant, ils ont constaté que l'on pouvait apprendre la géométrie (mentionnez) en breton. Peu après, ils sont écoutés les petits raconter en breton la vie d'une basse-cour.

## Une « politique académique »

Cette visite aux 25 écoliers de Saint-Rivoal et les multiples contacts réactivés cette semaine (universités, Diwan, enseignement catholique) ont un objectif : définir une « politique académique » de la langue et la culture bretonne applicable aux 600.000 écoliers, collégiens et lycéens des trois réseaux (public, privé, Diwan). Arrêtée avant fin 96, elle concernera toutes les disciplines

(français, arts plastiques, musique, histoire-géo, sciences de la vie, éducation physique) qui devront à l'avenir intégrer dans leurs programmes un volet de culture régionale. « Si on reste bloqué sur le bilinguisme, on ne va pas avancer vite. On peut aussi découvrir la langue à partir de la culture », explique M. Lostis, qui souhaite « optimiser les moyens existants » avant d'en rechercher de nouveaux. Sa mise en œuvre se fera en partenariat avec les associations qui sont le terreau du patrimoine breton comme les enseignants de breton, l'Institut culturel de Bretagne ou la fédération de lutte bretonne.

## Comptable de l'avenir du breton

Premier titulaire du poste « langues régionales » créé il y a un an au ministère, M. Salles-Loustau se félicite du lancement de ce plan qui n'a pas son pareil actuellement en France. « On n'en est plus à une politique de réponse au coup par le coup mais à un projet pédagogique, ajoute-t-il. C'est une idée qui nous enthousiasme. En tant qu'inspecteur général, je me sens comptable de l'avenir du breton ».

Sa détermination est partagée par le recteur d'académie : « Je suis décidé à définir jusqu'au bout cette politique académique. Ce ne sera pas un coup d'épée

dans l'eau et il faut que les gens qui travaillent déjà à cela sachent qu'ils font bien ».

Un coup de chapeau qui ne pouvait trouver mieux sa place qu'à l'école de Saint-Rivoal où fut ouverte la première classe bilingue publique de l'académie. C'était il y a 14 ans...

Fanch Olivier

« LE TÉLÉGRAMME »  
28 - 09 - 96

## 3.430 élèves en filière bilingue

Pour l'année 1996-97, 3.430 élèves sont accueillis en classes bilingues (Diwan : 1.520, public : 1.150, privé catholique : 750). La progression constatée cette année (+ 11%) s'effectue surtout dans le Finistère et le Morbihan. Les écoles fournissent l'essentiel des effectifs (environ

1.500 élèves en maternelle et autant en primaire). Dans le premier degré, plus de 17.500 écoliers sont initiés ou sensibilisés à la langue et à la culture selon des modalités différentes par leurs propres instituteurs ou institutrices, des enseignants vacataires ou des animateurs reconnus.

En collège, on rencontre quatre types d'enseignement : filière bilingue (400 élèves), langue vivante II, option facultative et initiation. Au lycée, le breton est proposé en filière bilingue sur trois sites (Lanrivon, Lanester et Le Relecq-Kerhuon), en enseignement facultatif, en LV II ou LV III.

GWELADENN an I.G.E.N hag ar Rektor e skol boblek St Riwal  
dar 26 a viz Gwengolo 1996

REMTAÑ-KOM

(gant Silvi Toupin)

- Perzhidi :
- I.G.E.N e karg eus ar yezhoù bihan ( an Aotrou Salles Lousteau )
  - Rektor an Akademiezh ( an Aotrou Lostis )
  - I.P.R e karg eus ar brezhoneg ( an Aotrou Evenou )
  - I.A 29 ( an Aotrou Blanchard )
  - is I.A 29 ( an Aotrou Jouanet )
  - Kuzuler pedagogel 29 ( an Aotrou Korneg )
  - I.E.N Kastellin ( an Itron Goureau )
  - Skolaerien ( Herve Kere , Silvi Toupin )

- A- Prezegenn dirak ar gazetennerien ( O.F. Télégramme ) hep ar skolarien.
- B- Arvestiñ ouzh ur gentel brezhoneg ( klas kelc'hiad 3 ) ur gentel e brezhoneg ( klas kelc'hiad 2 ).
- C- Pennad kaoz, eskemm mennozhioù gant ar skolaerien .

## 1- Stummadur er c'hentañ derez .

- Stummadur dibaouez :  
I.A 29 : Kresket zo bet niver a vloavezhioù stummadur e skol-veur bzh a vez roet hep bloaz d'ar skolaerien . Lakaet zo bet anezho da dremen araok . Chom a ra kudenñ an dud a nac'h kemer ar bloavezh bet roet dezho, pe a nac'h pourveziñ ur post divyezhek da c'houde .  
An holl a-du gantañ .

- Stummadur kentañ en I.U.F.M St.Brieg :  
Rektor : Izel eo live an dud a laka o anvioù en hentenn divyezhek . neuze eo diposupl rein muioc'h a blas d'ar bzh el lodenn gentañ ar genskrivadeg . Hervezañ e vank danvez-skolaerien dedennet tre gant ar vicher ( e bzh kement hag e galleg ) . ar pezh a laka al live da vezañ izel ( " Nous manquons de vocations " ) .  
Chañs bras o deus stajidi an I.U.F.M bzh kaout ur yalc'had da genver ar re all. Daoust hag-en e fell dezho kemer ur c'hlas divy. e karg da c'houde ? ( " Il faut qu'ils fassent des efforts " )  
I.G.E.N : Mat tre eo ar genskrivadeg evel m'emañ bremañ . Ne c'heller ket cheñch lezennoù Bro C'hall evit Breizh . " Vous êtes déjà des privilégiés . "

## 2 - Eil derez .

Skolaerien : Raktres kentelioù e bzh e skolaj publik Kommana a-benn miz Gwengolo o tont : 8 skoliad er 6vet klas . Perak kenderc'hel gant an divyezhegezh er c'hentañ derez pa welomp stad ar c'helenn a zo en eil derez : ster pedagogel ebet ha diskalonek evidomp .

An holl a-du .  
I.P.R : Rankout a ra ar gouenn dont eus ar gerent, ha kaout bugale a-walc'h . Un teuliad a zo da vezañ savet e-kerz an trimiziad kentañ .  
An holl a-du .  
I.G.E.N : ( istor ha douaroniezh da nebeutañ , muioc'h ma z'eo posupl ) :  
Gant un niver dister a vugale e vez diases digeriñ kentelioù istor ha douaroniezh e bzh . Kollet e vez ur post kelenner ha ne vo ket evit ar c'helenn e galleg ( da skouer Landerne ha Douarnenez - 3 skoliad - ) .

Diskoulm kinniget ( I.A.29 , I.G.E.N , skolaerien ) hag asantet gant an holl : Digeriñ un hentenn divyezhek wir ( meur a zanvez kelennet e bzh , ouzhpenn an istor § an douaroniezh ) a zegemerete skolidi vrezhonegerien an departamant ( departamantou all ivez ? ) e-barzh ur skolaj publik boutin e lec'h e vefe tu da gousket .

Da lavarout eo renkañ :

- kudennoù ar postoù kelennerien ( a vefe ivez war eurvezhoù galleg klasoù boutin ar skolaj-se ) .
- Mirout ul liamm gant ar sistem unyezhek .
- Mont pelloc'h gant an divyezhegezh en eil derez . ( heuliad ar 1añ derez )

Skolaj Kemper :

Ur c'hennlabour publik / Diwan / prevez a zo evito un doare fur hag anat da brientiñ dazont ar brezhoneg er skolioù . Koulskoude , ha pa anzavont e oa skolaj Kemper ar skouer wellañ , e nac'hont anezhañ .

**3 - Soubidigezh er c'hentañ derez :**

Goude bezañ displeget gant ar skolaerien ne c'hell ket ar skolidi mestroniañ an div yezh dre skrid ha dre gomz en ur zoujañs d'ar reizhiad 50% bzh § 50% galleg . hon eus kelaouet anezho ne vez ket graet er mod-se er c'hlasoù Penn ar Bed : Poent eo embann ez-ofisiel peseurt plas a vez gant ar bzh e gwirionez .

A-du int bet ganeomp diouzhtu .  
E lec'hioù zo n'eus ket a vrezhoneg gant ar skozellerezed skol-vamm . Poent eo stummañ anezho war ar yezh o deus disklaeriet an I.A . ar Rektor hag an I.G.E.N .

**4 - Kennlabour evit an dazont : U.G.B / Diwan / Prevez / A.P.E.E.B :**

- I.G.E.N , Rektor , I.A.29 : Anat ha brav eo kennlabour gant an 3 sistem . ( Rektor : "apparemment il n'y a plus de clivages . On a toujours besoin de militants ." )  
- I.G.E.N : Labour vat gant an A.P.E.E.B ( F.L.A.R.E.P )

Un dra mat-tre eo kaoz ur gevredigezh evel hini U.G.B evit :

Liammañ ar gelennerien ha sevel eskemmoù gantañ ( ganto ? ) .

Siwazh , ne vez kaset nemet kudennoù a denn eus ar velestradurezh dezhañ ( "Je ne peux rien faire . Je transmets " ) . O c'hortoz menozhoù pedagogel emañ evit kennlabour gant U.G.B .

Respont : ar c'hudennoù pedagogel a glaskomp diskoulmañ kenetrezoep e diabarzh an departamant hag e Breizh ( a-du mik a oa an I.A ) ha pa ne c'hellomp ket peogwir e tenn eus galloud ar ministrerezh (lezennoù) e ya U.G.B e darempred gantañ .

**5 - Dafar pedagogel / T.E.S :**

- an I.P.R a c'houlenn diganeomp hag-eñ ne vefe ket gwelloc'h embann muioc'h a levrioù , ha pa ne vefent ket frammet ken brav .  
Hervez an holl e vez graet ul labour mat-tre hag efedus gant T.E.S .

- I.A.29 : savet e vo dafar gant C.D.D.P 29 diwar ezhommoù (hag eskemm) ar gelennerien .

Lakaet o deus ar skolaerien ar pouez war embannadurioù Diwan ha war al labour ouzhpenn a vez ret dezho d'ober da genver ar bzh .

**6 - Priziadeg live bzh er 6vet klas :**

- I.G.E.N : Goulenn a ra disoc'hoù live bzh ar skolajidi .

Respont a ra ar skolaerien bet graet ur priziadeg ( war an 3 sistem ) ur bloavezh 'zo , met n'eo ket bet roet an disoc'hoù na d'ar gelennerien 6vet klas , na d'ar skolaerien C.M.2 . Poent bras ha pouezus eo d'en ober .

- I.P.R : Kaset int bet nevez 'zo da gelennerien 'zo .

- I.G.E.N : Goulenn a ra digant an I.P.R kas pep tra d'ar gelennerien 6vet klas ha da skolaerien C.M.2 diouzhtu .



**UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG**

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn, 56 000 Gwened

**LE "PLAN ACADÉMIQUE POUR LA CULTURE BRETONNE" :  
ET NOTRE LANGUE ?**

La visite en Bretagne de M. SALLES-LOUSTAU, Inspecteur Général pour les "langues régionales", fin septembre, a été l'occasion pour le Recteur LOSTIS d'annoncer un "plan académique pour la culture bretonne".... Quel est donc le contexte de cette annonce qui a permis à "Ouest-France" de titrer, dans son édition du Finistère : "L'Éducation Nationale se mobilise pour la langue et la culture bretonnes" ?

1. La prise de position du Président de la République (juin 1996), en faveur de la signature de la Charte Européenne des langues régionales, semble à nouveau remise en cause, si l'on en juge par un courrier de M. BARNIER, ministre délégué aux affaires européennes, insistant sur le fait que celle-ci implique des "engagements contraignants et détaillés qui soulèvent des difficultés juridiques".. Autant dire que la France accepterait volontiers de signer cette Charte... si elle était vide.

2. Le rapport "Euromosaic" réalisé pour la Commission Européenne, met en cause de façon virulente la responsabilité de l'État français ("dénigrement et négligence") dans les difficultés et l'image négative de leur propre identité par les groupes linguistiques breton et occitan.

3. Le rejet par le Rectorat d'Académie du projet Diwan-APEEB-UGB de collège public bilingue de Basse-Cornouaille (soutenu par le Conseil Général du Finistère et le Conseil Municipal de Quimper) qui présentait l'avantage de regrouper les élèves et les enseignants et impliquait une reconnaissance par l'E.N. de la pédagogie par immersion.

On devine l'urgence pour le gouvernement d'accréditer, par des opérations médiatiques, l'affirmation selon laquelle la signature de la charte n'apporterait rien de plus aux langues "régionales" que ce que permettent déjà les lois et règlements de la République.

Or il faut bien constater le contraire :

Ce plan avait déjà été annoncé il y a un an, lors de l'unique session du "Conseil Académique des langues régionales"... sans qu'il n'y ait été donné suite ni que ce Conseil n'ait été réuni depuis....

Ce plan exclut tout moyen budgétaire supplémentaire, alors que la dotation en postes d'enseignement du breton dans les collèges et lycées est la même depuis une dizaine d'années et ne permet plus de faire face aux besoins nouveaux créés par la poursuite des filières bilingues.

L'option facultative de breton (réduite de 2 à 1 heure depuis 1995) est désormais menacée par les nouveaux horaires de 6<sup>ème</sup> et par l'introduction fortement encouragée de l'option latin à partir de la 5<sup>ème</sup>. L'option obligatoire (3 heures) à partir de la 4<sup>ème</sup> est presque partout amputée d'une heure.

Les heures d'Histoire-Géo dans les filières bilingues des collèges sont généralement puisées sur la dotation à l'enseignement du breton, réduisant d'autant les moyens accordés à une large initiation à la langue et à la culture bretonnes, démenti flagrant des intentions affichées par le Recteur.

Pour autant, les filières bilingues des collèges publics n'ont de bilingue que le nom, faute de pouvoir dispenser un enseignement disciplinaire en breton au delà de 3 heures hebdomadaires. De plus, ces filières s'arrêtent au seuil du lycée, exception faite d'un fonctionnement fragile et officieux à Lannion et Lannester.

Ces dernières années, plusieurs demandes d'ouverture de classes bilingues ont été refusées faute de recrutement d'enseignants à la hauteur des besoins, mais Le Ministère refuse toute nouvelle modification de ce recrutement.

Nous jugeons comme positive la diffusion dans l'ensemble du système éducatif d'une découverte des différents aspects de la culture bretonne. Mais nous n'acceptons pas qu'elle se fasse au détriment de l'enseignement de la langue bretonne et en langue bretonne, par l'émiettement des moyens, déjà insuffisants vers une sensibilisation aléatoire, non évaluable et folkloriste.

Nous exprimons donc le plus profond scepticisme quant à ce plan académique qui a toute l'apparence d'un écran de fumée destiné à masquer le refus de plus en plus évident de l'Éducation Nationale de mettre en place, en son sein, un dispositif efficace d'acquisition et de maîtrise de la langue bretonne par la jeunesse.

Le Conseil d'Administration de l'Union des Enseignants de Breton (UGB)  
tél / fax : (33) 02.96.48.01.54.

communiqué du 14.10.96



- 20 -

## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56000 Gwened

le 08 octobre 1996

Jean-Dominique ROBIN  
Président de  
L'Union des Enseignants de Breton  
Ti Bras, 22700 LOUANEG  
Tél / fax : 96.48.01.54

à M. Jean SALLES-LOUSTAU  
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale  
pour les langues et cultures régionales

Monsieur l'Inspecteur Général,

Nous avons suivi avec intérêt la répercussion médiatique de votre visite de fin septembre en Bretagne aux côtés de M. LOSTIS, Recteur d'Académie de Rennes.

Nous ne saurions, a-priori, que nous réjouir de l'annonce d'un plan académique qui a permis au quotidien "Ouest-France" de tirer, dans son édition du Finistère : "L'Éducation Nationale se mobilise pour la langue et la culture bretonnes".

Nous prenons acte également de la volonté des autorités académiques d'associer les organisations culturelles bretonnes, dont la nôtre, à la mise en œuvre de ce plan.

Nous enregistrons votre regret de ne pas recevoir de notre Union plus de contributions proprement pédagogiques. Nous souhaiterions aussi pouvoir consacrer une part plus importante de l'action de notre Union à la réflexion et à l'échange pédagogiques : Ceux-ci font partie de ses objectifs, comme en témoigne la revue dont l'année passée a vu la publication du N° Zéro et dont nous aurons bientôt le plaisir de vous faire parvenir le N° 1.

Nous ne pouvons malheureusement pas faire abstraction des données politiques, juridiques et budgétaires qui conditionnent l'efficacité de notre investissement professionnel. Nous ne pouvons pas plus ignorer le contexte de votre visite et de l'annonce de ce plan par M. le Recteur LOSTIS :

1. La prise de position du Président de la République (Quimper, juin 1996), en faveur de la signature de la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires, semble aujourd'hui à nouveau remise en cause, du moins si l'on en juge par un courrier de M. BARNIER, Ministre délégué aux affaires européennes (Ouest-France du 18.09.96), insistant sur le fait que celle-ci implique des "engagements contraignants et détaillés qui soulèvent des difficultés juridiques".

Autant dire que la France accepterait volontiers de signer cette charte... si elle était vide.

2. Le rapport "Euromosaïc" (Nelde, Strubell et Williams) sur les capacités de reproduction des langues d'Europe, réalisé pour la Commission Européenne et actuellement diffusé par ses soins, met en cause de façon virulente la responsabilité de l'État français ("dénigrement et négligence") dans les difficultés et l'image négative de leur propre identité par les groupes linguistiques breton et occitan.

"UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON" 21 rue des Tribunaux 56000 Vannes

- 21 -

3. Le rejet par le Rectorat d'Académie du projet de collège public bilingue de Basse-Cornouaille (soutenu par le Conseil Général du Finistère et le Conseil Municipal de Quimper) qui présentait l'avantage économique de regrouper les effectifs, de gérer aux mieux les ressources en enseignants et de synthétiser l'expérience respective des filières publiques et Diwan.

On devine l'urgence politique pour le gouvernement d'accréditer, par des opérations médiatiques en direction des opinions "régionales" et européenne, l'affirmation selon laquelle la signature de la Charte n'apporterait rien de plus aux langues régionales que ce que permettent déjà les lois et règlements de la République.

Or il nous faut bien constater le contraire:

- a) Ce plan, limité à l'Académie de Rennes, ignore les élèves de la Loire-Atlantique, partie intégrante de la Bretagne historique.

- b) Ce "plan académique" avait déjà été annoncé il y a un an par M. le Recteur LOSTIS, lors de l'unique session (octobre 1995) du "Conseil Académique des langues régionales"... sans qu'il n'y ait été donné suite ni que ce Conseil n'ait été réuni depuis...

- c) Ce plan exclut d'emblée tout moyen budgétaire supplémentaire,  
- alors que la dotation horaire spécifique en postes d'enseignement du breton dans les collèges et lycées est la même depuis des années et ne permet plus de faire face aux besoins nouveaux créés par la poursuite des filières bilingues dans le secondaire.  
- alors que la diffusion transdisciplinaire de la dimension culturelle bretonne nécessiterait de nouveaux moyens budgétaires en faveur, notamment, de la formation continue des enseignants.

- d) L'option facultative de langue et culture bretonnes (réduite de 2 à 1 heure depuis la circulaire ministérielle d'avril 1995, alors qu'elle est option obligatoire en Corse) est désormais menacée dans son existence par les nouveaux horaires de 6<sup>ème</sup> et par l'introduction fortement encouragée de l'option latin à partir de la 5<sup>ème</sup>.

e) L'option obligatoire (LV2) de 3 heures hebdomadaires de langue et culture bretonnes à partir de la 4<sup>ème</sup> est presque partout amputée d'une heure, de façon à "récupérer" les moyens nécessaires à la poursuite des filières bilingues dans les collèges.

f) Les heures d'enseignement de l'Histoire-Géographie (en breton) dans les filières bilingues des collèges sont généralement puisées sur la dotation spécifique à l'enseignement de la langue bretonne, réduisant d'autant les moyens accordés à une large initiation à la langue et à la culture bretonnes, démenti flagrant des intentions affichées par le Recteur d'Académie.

g) Pour autant, les filières bilingues des collèges publics n'ont de bilingue que le nom, faute de pouvoir dispenser un enseignement en breton (au delà de celui de la langue elle-même) qui dépasse les 3 heures hebdomadaires... et actuellement interrompu à partir de la 4<sup>ème</sup> à Douarnenez.

h) Ces filières, exception faite d'un fonctionnement fragile et officieux à Lannion et Lannester, s'arrêtent au seuil du lycée (Rennes).

i) Ces dernières années, de nombreuses demandes argumentées d'ouverture de classes bilingues ont été refusées faute de recrutement d'enseignants à la hauteur des besoins (Redon, Ploerdut, Guéméné-sur-Scorff, Quimerc'h...)

j) Dans le Morbihan, l'Inspection Académique fait preuve d'une mauvaise volonté évidente à accorder à ces classes les moyens normaux de leur fonctionnement, provoquant le départ d'un enseignant à Guidel et l'interruption de la filière en cycle 3 à Brec'h...

k) Le Ministère s'obstine à refuser toute nouvelle modification, si minime soit-elle, du mode de recrutement des enseignants destinés à l'enseignement bilingue primaire et secondaire, alors que les concours actuels ne permettent pas de pourvoir à son développement.

A ce propos nous nous inscrivons en faux contre les allégations du Recteur d'Académie sur le "faible niveau" des candidats bilingues au Concours Externe de Professeurs des Ecoles :

Les candidats bilingues admis au concours l'ont été à égalité avec les candidats monolingues. Si l'on considère de plus la place des admissibles sur la liste complémentaire, nous pouvons revendiquer un taux de réussite proportionnellement supérieur à celui des monolingues.

Il faut ajouter à ce constat que la quasi-totalité des candidats recalés aux épreuves d'admission (et donc admissibles) ont immédiatement trouvé un emploi d'enseignant bilingue auprès des DDEC du Morbihan et du Finistère. Nous posons donc simplement cette question : le Ministère trouve-t-il normal que la première année de l'UFM soit, pour une part non-négligeable, une année de pré-formation des futurs enseignants bilingues des écoles catholiques ?

Il nous semble donc qu'avant de faire miroiter devant la presse un plan de généralisation de l'enseignement de la culture (et de la langue ?) bretonne, il serait opportun de permettre un fonctionnement cohérent de l'existant et de ce qui fait l'objet d'une demande de la part des familles et des enseignants.

Vous comprendrez donc, Monsieur l'Inspecteur Général, que nous exprimions le plus profond scepticisme quant à la pertinence du plan académique annoncé -une seconde fois- par M. le Recteur LOSTIS...

Nous craignons de devoir y reconnaître plutôt la poursuite d'un émiettement des moyens vers un enseignement aléatoire, non évaluable, folkloriste et linguistiquement inefficace : un écran de fumée destiné à masquer le refus par l'Education Nationale de franchir un pas significatif en prenant les dispositions réglementaires et budgétaires en faveur d'un dispositif permettant l'acquisition et la pratique maîtrisée de la langue bretonne.

Nous espérons vivement que vous pourrez démentir cette impression par des réponses concrètes, lors de votre venue au congrès de la FLAREP, le 26 octobre prochain à Rostrenen, où il vous sera peut-être possible de consacrer un moment à une entrevue avec une délégation de notre Union.

Au delà de cette date, nous serions très honorés de votre présence à la séance de clôture de notre propre congrès qui aura lieu le samedi 16 novembre à l'UFM de Saint-Brieuc.

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur Général, à nos sentiments les plus respectueux.

J.D. ROBIN

Copie à M.LOSTIS, Recteur de l'Académie de Rennes.

0F. 18.09.96

♦ Charte européenne sur les langues régionales ou minoritaires. Le conseiller régional Gérard Gautier avait adressé au Président de la République un courrier dans lequel il manifestait son souhait que la France signe cette charte. Michel Barnier, ministre délégué aux Affaires européennes lui répond notamment que ce document « prévoit un certain nombre d'engagements contraignants et détaillés qui soulèvent des difficultés juridiques notamment pour ce qui concerne (...) les relations avec l'administration et les services publics ainsi que les organes judiciaires. Avant d'y adhérer la France doit être sûre de pouvoir honorer les engagements souscrits. »

Le maire de Rennes veut promouvoir l'identité bretonne

0F. 19.09.96

La ville de Rennes crée un comité consultatif de l'identité bretonne. Son maire, Edmond Hervé (PS), en a confié la responsabilité à l'un des conseillers municipaux, Michel Génin (UDF). « Rennes, capitale de la Bretagne, doit exprimer cette identité devenue si nécessaire face à la mondialisation. Il faut que nous conservions notre caractère et soyons capable d'entretenir la création » a déclaré le maire de Rennes au cours du conseil municipal, en affirmant sa confiance dans l'avenir de sa région.

28 personnes ont été désignées comme membres du comité, parmi lesquelles huit élus municipaux (dont un représentant de l'opposition), 6 associatifs et

14 personnes qualifiées de la région rennaise. Ce comité s'ajoute à trois autres sur la vie étudiante, la santé, les animaux dans la ville. Sa création avait été réclamée par des associations bretonnes rennaises.

« Rennes est perçue à l'extérieur comme la capitale de la Bretagne. A ce titre, elle a des responsabilités, affirme Michel Génin. L'un des objectifs du comité est de mieux promouvoir dans la ville les différents aspects de l'histoire régionale, qu'il s'agisse des arts, de l'activité économique, du mouvement social... Rennes compte aussi prendre une part plus grande dans la création artistique régionale en coopération avec les autres villes ».

Il faut former des enseignants pour le second cycle Les écoles bilingues en progression

Les écoles publiques bilingues scolarisent en Bretagne 1 150 élèves cette année, sur vingt-et-un sites de la maternelle au lycée. Une progression de 13 % en un an, grâce surtout au Finistère.

Samedi à Rostrenen, Div-Yezh, l'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique a dressé un bilan de la rentrée. Un site nouveau a été ouvert à Plouguerneau et on compte quatre classes supplé-

mentaires. Deux postes d'enseignants remplaçants ont été créés. Les 1 150 élèves se répartissent comme suit : 530 en maternelle, 462 en primaire et 158 en second cycle.

Le problème le plus crucial se pose en second cycle pour lequel on manque d'enseignants formés, et de formation : « La demande de scolarisation est importante et la progression constante. D'autre part, l'implantation dans les grandes villes restent à développer », souligne Michel Sohier, président de l'APREB. Celui-ci remarque les discours positifs du

ministère et relève dans le bulletin officiel du 20 avril 1995 : « La langue régionale est un outil de développement intellectuel, linguistique et culturel. »

Pour sa part, le recteur d'académie « souhaite faire un effort global sur les trois réseaux : public, privé, Diwan ». « Cette politique nous intéresse », conclut Alain Le Gall, vice-président de l'APREB qui prépare le colloque des langues régionales qui se déroulera à Rostrenen les 26 et 27 octobre sur le thème « L'enfant bilingue dans son environnement. »

KENTAÑ DEREZ : ERFIN UN ENSELLER BREZHONEGER EVIT AN HOLL SKOLAERIEN DIVYEZHKE !

En Aotrou Yvon GILBERT, enseller Montroulez 1 ha brezhoneger anezhañ, ez eo bet fiziet gant ar rektorelezh karg an enselladennoù e holl glasoù divyezhek Akademiezh Roazhon dre ul lizher a gefridi ofisiel. Gantañ e vo kaset an enselladennoù en-dro hiviziken. Bez e c'hellou IEN ar sirkonskription dont asambles gantañ, ma c'houl dont. Un arakadenn eo an dra-man, goulnenn abaoe pell 'zo gant UGB ha gortozet gant an holl skolaerien a ranke talañ ouzh ensellerien divrezhonek a-grenn. Kasit ar c'hellou d'ho holl geneiled ha nac'hit an enselladennoù kaset en-dro gant IENed divrezhonek pa n'o deus tamm talvoudgezh ofisiel ken.

Ensellerezh MONTROULEZ 1, straed Poull Fank, 29600 MONTROULEZ  
pellgomz : 98.88.11.30  
pelleierez : 98.63.81.14

# Classes bilingues publiques : la progression continue

Les effectifs des classes bilingues de l'enseignement public ont à nouveau progressé à la rentrée 96. Les parents d'élèves de Div Yezh s'en réjouissent, mais réclament plus de moyens à l'Education nationale.

Avec un effectif de 1.150 élèves répartis sur 21 sites, de la maternelle au lycée, contre 1.017 et 20 sites l'année précédente, les classes bilingues de l'enseignement public enregistrent une progression de 13 % à la rentrée 1996-1997, alors que la population scolaire diminue de 1 % environ.

## Le Finistère pousse

Selon Div Yezh-APEEB (Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton), les maternelles réunissent 530 élèves (plus 18 %). Le Finistère continue sur sa lancée avec un nouveau site à Plougarneau et une progression de 58 %. Dans le Morbihan, par contre, où certaines implantations sont fragilisées et où toutes les ouvertures sont bloquées faute d'enseignants, on enregistre une régression de 6 %.

Les écoles primaires accueillent 482 élèves et progressent de 7 %. Seule l'Ille-et-Vilaine, perturbée en 1995-1996 par manque d'enseignants en maternelle, perd des élèves. C'est encore le Finistère qui pousse (plus 23 %) avec l'ouverture de quatre classes à Plougastel, Lannilis, Guipavas, Plomeur et la création de deux postes de remplaçants (ZIL).

On compte 158 élèves dans le second degré mais la progression de 13 % n'est pas significative en raison d'un effectif encore faible. Dans les collèges et les lycées, les problèmes s'accroissent : absence de plan de formation d'enseignants, nombre de matières enseignées en langue bretonne insuffisant pour poursuivre un bilinguisme équilibré. Par ailleurs, les 18 lycéens rennais qui ont suivi la filière bilingue jusqu'au collège ne sont pas décomptés en raison de nombre insuffisant d'heures d'enseignement en breton, notamment en histoire-géo, dans leur lycée.

## « Enfin un discours positif »

Selon Div Yezh, la progression de cette année devrait se poursuivre dans les années qui viennent car les 1.000 élèves du premier degré alimenteront progressivement le second degré, alors que dans le même temps, peu d'élèves en sortiront. Mais les parents font remarquer que « les demandes d'ouverture de nouvelles filières qui répondent pourtant aux critères fixés par l'administration ne sont pas satisfaites en raison du manque d'enseignants formés ».

S'ils saluent « Enfin un discours positif » la promesse du recteur d'académie de définir une « politique générale pour une meilleure prise en compte de l'enseignement, à tous les niveaux, de la culture et du patrimoine breton », il attendent avant de se réjouir de « mesurer l'efficacité de l'Education nationale sur le terrain de l'enseignement des langues régionales ».

FOLLEN RESPONT DA GAS EN-DRO AN ABREIAU ARGWELLAN

SALOÑS LIESYEZHEK AL LEVRIOÙ EVIT AR RE YAOUANK

12, STRAED AR REGER

29000 KEMPER

### KENSKRIVADEG DANEVELLOÙ

- ma c'hlas (live-----) zo o prientañ er genskrivadeg danevelloù e : galleg  brezhoneg  spagnoleg

### DEVEZH AN 13 A VIZ KERZU KEJADENN GANT AR SKRIVAGNERIEN

- En em enskrivañ a ran evit kejañ ouzh unan eus ar skrivagnerien pedet er saloñs (padelezh : 1 eurvezh) Anv ar skrivagner----- Levr-----

Gwener 13 a viz Kerzu : 10h 11h 13h30 14h30 15h30 16h30

- Choat am meus da gejañ ouzh aozerien ar saloñs diwar-benn an dibab levrioù ( Pgz. 02.98.95.51.00 ) Treziad 300 l dre blas evit kejañ ur ouzh skrivagner.

### STALIEROÙ WAR AR SALOÑS

- En em enskrivañ a ran evit kemer pezh en ur stalier (un eurvezh dre anter glas)

Gwener 13 a viz Kerzu da : merkit an eur dibabet ganeoc'h.

"Une île une étoile"	10h	11h	13h30	14h30	15h30	16h30
"Le fil d'Ariane"	10h	11h	13h30	14h30	15h30	16h30
"A quatre pattes dans la nature"	10h	11h	13h30	14h30	15h30	16h30
"Les îles et la mer"	10h	11h	13h30	14h30	15h30	16h30
"Petit reporter"	10h	11h	13h30	14h30	15h30	16h30
"Conte et terre"	10h	11h				
"Les îles et l'expression écrite"	10h	11h	13h30	14h30	15h30	16h30
"Planétarium"	10h	11h	13h30	14h30	15h30	16h30

Sadorn 14 a viz Kerzu :  
Merkit an eur dibabet ganeoc'h

"Une île une étoile"	10h	11h
"Le fil d'Ariane"	10h	11h
"A quatre pattes dans la nature"	10h	11h
"Les îles et la mer"	10h	11h
"Petit reporter"	10h	11h
"Conte et terre"	10h	11h
"Les îles et l'expression écrite"	10h	11h
"Planétarium"	10h	11h

Treziad 300 l dre glas kemer perzh er stalieroù.

□ Ne fell ket din kemer perzh e oberezhioù ar saloñs, met dont a rin da weladenñ. ( 100 L )

Trugarez da eilañ ar folleñ-mañ a-raok he c'has endro.

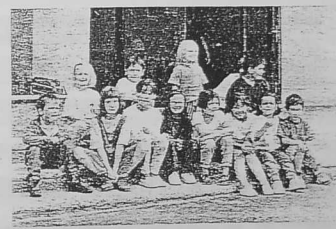
SALOÑS LIESYEZHEK EVIT AR RE YAOUANK  
12, STRAED ar REGER  
29000 KEMPER  
Pgz. /02 98 95 51 00  
Plr. /02 98 95 79 50

Anv ar skol  
Anv an den e karg  
Pgz. hag eur a c'heller ho tizhout

Lundi 9 septembre 1996

ouest  
france  
Landerneau

- 25 -  
Classes bilingues de l'école Jules Ferry : le  
bond des effectifs



Quelques élèves de l'école bilingue.

Plus de vingt familles ont opté cette année pour l'enseignement bilingue français-breton dispensé à l'école primaire Jules Ferry. Au total, 43 enfants sont inscrits dans les deux classes bilingues de l'établissement, ce qui représente une augmentation de l'effectif de 33 % par rapport à l'an passé. Et ce n'est pas fini : déjà deux autres élèves sont attendus dans la section « Notre objectif », explique Paolig Combout, président de l'association des parents d'éle-

ves. « est d'obtenir l'ouverture d'une troisième classe à la prochaine rentrée. »

Pour fêter la rentrée et faire plus ample connaissance, les familles étaient invitées vendredi soir à un pot de l'amitié dans les locaux de l'école. L'occasion pour les défenseurs de l'école bilingue de souligner l'importance de l'environnement dans ce type d'enseignement. Il y aura donc un fest-noz au menu cet hiver.

Mardi 10 septembre 1996

Le Télégramme  
Landerneau

### Ecole Jules-Ferry : le bilinguisme progresse



En primaire ou en maternelle, les élèves parlent aussi bien le breton que le français.

L'association des parents d'élèves des classes bilingues de l'école Jules-Ferry invitait les familles des petits nouveaux à faire plus ample connaissance, vendredi, autour d'une collation amicale.

Cette année scolaire, qui débute dans la convivialité, affiche aussi une particularité : à l'heure où chaque établissement compte ces élèves, les classes bilingues n'ont pas d'inquiétude à se faire. De 30 écoliers l'an dernier, l'effectif passe à 42 aujourd'hui, 39 % « une augmentation de la président de l'association.

#### Vers

#### une troisième classe

En maternelle, 24 enfants pratiquent le breton, en classe primaire, ils sont 18. Les plus jeunes assurent donc la relève que plusieurs écoliers ont entamé la rentrée en secondaire, notamment au collège de Mescoat, où le cours d'histoire-géographie est dispensé en langue bretonne, sans compter la mise en place d'un atelier permettant aux enfants de faire six heures de breton par semaine.

Philippe Rogel est responsable des petits et Philippe Tanguy s'occupe des grands. Cet ensemble se fait à part égale français-breton, jusqu'au cours moyen. Il n'est pas nécessaire que les familles parlent la langue, mais on constate qu'en général l'un des parents connaît le breton. Par contre, il est impératif que « les enfants commencent l'apprentissage dès la maternelle » précise Paolig Combout. « Nous avons dû refuser quelques inscriptions pour des élèves entrant en primaire ».

Cette croissance « fulgurante » montre que le travail réalisé par l'association porte ses fruits : « Nous allons continuer à nous faire connaître afin d'atteindre le seuil de cinquante élèves pour obtenir un troisième poste, peut-être pour la rentrée prochaine ».

Le bilinguisme précoce, un avantage pour la réussite scolaire

## Une classe bilingue breton-français ?

Bien décidés, quelques parents d'enfants de maternelle ou en bas-âge, tentent de créer une classe bilingue breton-français, en maternelle, pour la rentrée 1997. Avis aux parents intéressés...



Quelques parents bien décidés à inscrire leurs enfants dans une classe de maternelle bilingue breton-français à la rentrée 1997.

### Appuyés par l'académie

Fort de ces appuis, certains parents de jeunes enfants, tels Patrick Renaud et Brigitte Hascoët, ont lancé l'idée d'une classe bilingue breton-français. « Nous avons commencé par inventer l'enseignement breton à Redon: il existe de la maternelle à la terminale au lycée Beaumont et il est également présent à Marcel-Caillo. Une initiation au breton dans les classes maternelles (2-6 ans) est déjà dispensée à l'école des Romigons par le directeur, Jean Duchet. Celui-ci poursuit aussi

cette initiation avec les CP de l'école des Chaffauds. » Ce groupe de parents, soutenus par Jean (ou Yann) Duchet, veut faire comme à Rennes, ou plus récemment à Ploërmel et dernièrement à Grandchamp, où des classes bilingues ont été créées. « L'objectif à long terme est d'instaurer une filière breton de la maternelle à la terminale à Redon. L'inspecteur d'académie, M. Collinet, nous apporte toute l'aide nécessaire et son soutien », précise Patrick Renaud. C'est René-Louis Le Goff, inspecteur de l'Education Nationale dans le pays de Redon, qui est chargé du

dossier. « Le maire, Alain Madelin, est également favorable à cette classe et Vincent Bourguet, adjoint chargé des affaires scolaires, est très intéressé par le projet. » Un recensement des parents intéressés par cette classe bilingue va être réalisé sur l'ensemble des écoles publiques pendant le mois d'octobre. Ce sondage devrait donner une première idée du potentiel d'élèves intégrables dans cette classe à l'horizon septembre 1997.

« Pour motiver d'autres parents, je pense qu'il faut surtout leur dire que c'est possible, ajoute Brigitte Hascoët. Une trentaine de classes existent déjà en Bretagne, 3 000 élèves sont en classe bilingue et 22 000 sont initiés à la culture bretonne ! » Brigitte va d'ailleurs organiser une exposition d'information pendant quinze jours dans le hall du centre social. Le prochain temps fort de ce projet est une réunion d'information mardi 22 octobre, au centre social, avec de nombreux intervenants. Un large public intéressé par le sujet y est convié.

♦ Contact: Brigitte Hascoët et Patrick Renaud, Rielland-Meur, 35600 Bains-sur-Oust.

### Klasoù divyezhek an deskadurezh stad : Distro skol 1996 niver a skoldi - kresk / digresk da gefiver 1995

Departamant	skol vamm	kentañ derez	hollad	niver a bostoù	feur ar c'helenn	kresk/dig	+/- %
22							
Kawan	13	0	13	1	13	=	=
Lannuon	51	94	145	7	22	+4	+2,8%
Pabu	27	45	72	4	18	-2	-2,7%
Rostrenn	43	37	80	4	20	+14	+21,2%
Tregastell	13	0	13	1	13	=	=
<b>Hollad eilec'hiad</b>	<b>147</b>	<b>176</b>	<b>323</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>+16</b>	<b>+4,7%</b>

Departamant	skol vamm	kentañ derez	hollad	niver a bostoù	feur ar c'helenn	kresk/dig	+/- %
29							
Douarnenez	28	30	58	3	19	+2	+3,6%
Pleur	40	17	57	3	19	+14	+32,6%
Landerne	26	18	44	2	22	+14	+46,7%
Sant Riwal	13	14	27	2	14	+6	+28,6%
Lanniliz	34	4	38	2	14	+18	+90,0%
Plougastell	31	4	35	2	18	+15	+75,0%
Gwipavaz	26	5	31	2	16	+9	+40,9%
Plougerne	20	0	20	1	20	digoradur	
<b>Hollad eilec'hiad</b>	<b>218</b>	<b>92</b>	<b>290</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>+99</b>	<b>+46,7%</b>

Departamant	skol vamm	kentañ derez	hollad	niver a bostoù	feur ar c'helenn	kresk/dig	+/- %
56							
Pondi	16	23	39	2	13	-1	-2,5%
Lann er Stêr	42	28	80	2	20	+10	+14,3%
Sarzhaw	13	20	33	2 (leun)	17	-3	-8,3%
Breizh	12	21	33	1	17	-7	-17,5%
Gwidel	18	20	28	1	14	-5	-15,1%
Ploë	28	20	48	1	24	+11	+23,4%
Ploarnel	18	0	18	1	18	+1	+5,9%
<b>Hollad eilec'hiad</b>	<b>147</b>	<b>142</b>	<b>289</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>+3</b>	<b>+1,0%</b>

Ur post skolaer a dalv evit daou glas, nemet e Sarzhaw (1 skolaer=1 c'hlas)

Departamant	skol vamm	kentañ derez	hollad	niver a bostoù	feur ar c'helenn	kresk/dig	+/- %
35							
Roazhon eilec'hiad	35	53	88	5	18	-4	-7,9%

DIVYEZHEGEZH E DESKADUREZH STAD

KUMUN	NIVER 1995/96				NIVER 1996/97					
	Sk Vamm	K Derezh	Skolaj	Lise	Hollad	Sk Vamm	K Derezh	Skolaj	Lise	Hollad
KAWAN	13				13	13				13
TREGASTEL	13				13	13				13
LANNUON	47	94	55	24	220	50	94	61	24	229
ROSTRENN	35	31	11		77	43	37	12		92
PABU	38	38			74	27	45			72
AODOU AN ARVOR	144	163	66	24	397	146	178	73	24	419
% kreskadurezh	-3	12	14	85	9	1	8	11	0	6
LANDERNE	13	17	4		34	21	19	6		46
PLOEUR	30	13			43	40	17			57
ST RIWALL	7	14			21	11	14			25
DOUARNENEZ	22	33	1		56	29	30	3		62
PLOUGASTELL	20				20	31	4			35
LANNILIZ	20				20	34	4			38
GWIPAVAZ	22				22	28	5			31
PLOUGERNE						20				20
PENN AR BED	134	77	5		216	212	93	9		314
kresk	76	26	150		18	58	21	80		45
ROAZHON	30	60	26		116	35	53	29		117
IL HA GWILUN	30	60	26		116	35	53	29		117
kresk	-12	-8	-19		-15	17	-12	12		1
PONDI	18	23	4		45	16	23	6		45
LANN ER STER	39	31	9	3	82	42	38	12	5	92
SARHAW	16	20			36	13	20			33
BRECH	16	22			38	12	19			31
GWIDEL	15	18			33	11	20			31
PLOUE	20	17			37	26	20			46
PLOARMEL	17				17	17				17
MORBIHAN	141	131	13	3	288	137	140	18	5	300
Kresk	-6	44	-7		14	-3	7	38		4
LIGER ATLANTEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BREIZH	449	431	110	27	1017	530	462	129	29	1150
kresk	11	19	4	35	14	18	7	17	7	13

NIVER A SKOLIDI DRE LIVEOU E KLASOU DIVYEZHEK POBLEK  
Distro skol 96 - 97

Aodou an Arvor	RVi	RG	RVr	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	hollad
<b>Fawan</b>	5	3	5						13
<b>Lannuon</b>	22	15	14	18	21	19	22	14	145
<b>Fabu</b>	14	6	6	12	10	9	7	7	72
<b>Ecstrem</b>	14	15	14	14	5	8	5	5	80
<b>Tregastell</b>	4	4	5						19
Hollad	59	43	44	44	36	36	34	26	323

Penn ar Bed	RVi	RG	RVr	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	hollad
<b>Ecuarnenez</b>	14	6	8	10	0	7	7	6	58
<b>Fleur</b>	17	12	11	5	5	7			57
<b>Landerne</b>	15	6	4	3	7	3	4	4	44
<b>Sant Ewal</b>	7	4	2	2	3	3	0	6	27
<b>Lanniliz</b>	12	13	9	4					38
<b>Fleugastell</b>	17	7	7	4					35
<b>Wipavaz</b>	11	9	6	5					31
<b>Fleuserne</b>	12	3	5						20
Hollad	105	60	52	33	15	20	11	16	311

Morbihan	RVi	RG	RVr	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	hollad
<b>Fondl</b>	8	4	4	6	4	5	5	3	39
<b>Lann er Stêr</b>	12	16	14	8	13	6	2	9	80
<b>Sarzhaw</b>	9	5	3	6	4	5	0	20	33
<b>Erech</b>	7	2	3	4	6	5	3	3	33
<b>Gwidel</b>	10	5	3	7	7	1	3	2	28
<b>Fle</b>	2	16	10	5	15				48
<b>Flearmel</b>	10	5	3						18
Hollad	55	53	40	36	49	22	13	37	269

Il ha Gwilun	RVi	RG	RVr	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	hollad
<b>Roazhon</b>	10	9	16	7	10	16	10	10	88

**ROLL AR C'HLASOU DIVYEZHEK POBLEK , Akademiezh Roazon . Miz Gwengolo 1996**

Chomlec'hioù	niver a bostoù	anvioù ar skolaerien	pellgomz
<b>22 . Aodoù an Arvor</b>			
- <b>Kawan</b> 22 140	1	J.M. Salomon	96.40.68.96
Klas mamm - Ar Bourk			
- <b>Tregastell</b> 22 730	1	J. Peresse , A. Latimier	96.23.45.70
Klas mamm- skol Picherec			
- <b>Lannuon</b> 22 300	6,5	M. Beauverger , M. Kerrain K. Klerivet , G. Bourdonnec Kl. an Intañv , Kr. Prad , Y. Prigent Y. Prigent + E. Roperzh	96.48.47.81 96.48.75.54
Skol vamm St Rok kêr uhel			
Skol kentañ derez			
*Bingade + Z.I.L.* (eilec'haodoù)	0,5 + 1		
- <b>Pabu</b> 22 200	4	S. Bertho , A. Jouanngot M. Gauthier , N. Prigent	96.44.39.56
Ar Bourk			
- <b>Rostrenn</b> 22 110	2	S. an Olierig , M.H. Morvan M. Simon , I. Caignard N. Konan	96.29.00.54 96.29.02.54
Skol vamm, str. ar Marne			
Skol Iañ derez			
*Bingade* (eilec'haod)	1		

**29 . Penn ar Bed**

- <b>Sant Riwal</b> 29 190	2	H. Kere , S. Toupin	98.81.46.06
Ar Vourh			
- <b>Douarnenez</b> 29 100	3	A.V. ar Gelleg (SV) A. Cousin , T. Sezegge	98.92.24.96 98.92.09.84
15, str. Belbec'h- Pouldavid			
- <b>Pleur</b> 29 120	3	J.J ar Bihan , J. Mehat , M.F. Le Lay	98.82.04.11
hent Pon' Abbad			
- <b>Landerne</b> 29 800	2	F. Rogel , F. Tangi	98.85.13.02
Skol J. Ferry, Plasenn St Tomaz			
- <b>Lannilis</b> 29 870	2	J. Merrien , R. Koat	98.04.19.64
str. Kêr-grouz			
- <b>Plougern</b> 29 880	1	L. Abiven	98.04.71.28
Skol ar Prits bihan			
- <b>Plougastell</b> 29 470	2	G. Perennou , P.Lollier	98.04.21.65
Skol Keravel			
- <b>Gwipavaz</b> 29 490	2	M. Le Billant , A. Bozeg	98.84.75.30
Skol Kerfuz			
*Bingades*	2	Kr. Pronost (Norzh) , S. Messenger (Su)	

**56 . Morbihan**

- <b>Pondivi</b> 56 300	1,5	M. Pollet (I) , I. Gillemot ( 0,5)	97.25.05.04
Skol J. Ferry , 2, kae Presbourg			
- <b>Brec'h</b> 56 400	0,5	R. Abraham	97.57.62.77
Ar Vourh			
- <b>Sarzhaw</b> 56 370	2	C. Cheuvreil , P. Belz	97.41.72.00
Skol Kerlobe			
- <b>Lann-er-ster</b> 56 600	2 x 0,5	A. Boulle , G. Bideau	97.76.17.14
Skol vamm E. Cotton, Str. M. Sembat			
- <b>Gwidel</b> 56 520	0,5	N. Guérin	97.65.93.34
Str. Amiral Febvrier des pointes			
- <b>Plôe</b> 56 240	0,5	M. Pochig	97.33.37.22
4, str. Brizeux			
- <b>Ploermel</b> 56 800	0,5	S. Omnes	97.74.36.73
Skol vamm F. Dolto , 2 str. an 8 aviz Mae			

**35 . Ill ha Gwilun**

- <b>Roazon</b> 35 000	2	M.C. Lagain , V. Dartiges	99.30.68.61
Skol vamm 4, str. Faux Pont			
Kentañ derez 8, ball ar Frankiz	3	P. Legendre, D. Chetney-Wyart, P. Van Wynsberg	99.30.16.74

Niver a vugale er c'hlasoù divyezhek

Skolioù prevez katolik Aodoù-an-Arvor – Penn-ar-Bed – Morbihan

Bloavezh-skol 1996-1997

Kêr	Skol-vamm	1 <sup>re</sup> derez	Hollad	Kresk	
				Niver a vugale	%
Gwengamp	16	26	42	+ 6	+ 23,5
<i>Hollad AA</i>	16	26	42	+ 6	
Gwiseni	16	14	30		
Karazec	17	22	39	+ 5	
Kleder	11	24	35	- 1	
Ianniliz	23	5	28	+ 14	
Lesneven	28	14	42	+ 11	
Plabenneg	19	24	43		
Plougastell	31	7	38	+ 20	
Plouvien*	20		20	+ 20	
Pont-n-Abad	18	6	24	+ 6	
<i>Hollad PB</i>	183	116	299	+ 74	+ 32,8
Ar Faoued	4	19	23	- 7	
Gourin	14	24	38	- 11	
Gregam*	11	13	24	+ 24	
Gwened	56	35	91	+ 7	
Koadan	8	10	18	- 12	
Karnag	12	20	22	+ 1	
Lokool-Mendon	12	12	24	- 4	
Pluvergad*	8	14	22	+ 22	
Pluwigner	23	21	44	+ 10	
Pondivi	12	14	26	+ 2	
Sz Anna-Wened	11	9	20	- 8	
Teiz	28	17	45	+ 3	
<i>Hollad M</i>	199	208	407	+ 27	+ 7,1
<i>Hollad AA-PB-M</i>	398	350	748	+ 107	+ 15,8

\* Rummad nevez.

### Skolioù katolik Penn-ar-Bed Niver a vugale er c'hlasoù divyezhek Adkrog-skol 1996-1997

Skol	RV*	RG	RVr	Klas 1	Klas 2	Klas 3	Klas 4	Klas 5	Hollad
ar Mabig-Jezuz - Karaez 2 glas	9	5	3	1	7	6	8		<b>39</b>
Sant-Jozef - Kleder 2 glas		4	7	5	4	8	3	4	<b>35</b>
Sez-Janed-ar-Ark - Gwiseni 2 glas	6	5	5	4	3	4		3	<b>30</b>
ar Galon Sakr - Lanniliz 1 c'hlas	8	4	11	4	1				<b>28</b>
An Argoad - Lesneven 1 c'hlas	12	10	6	9	5				<b>42</b>
Santez-Anna - Plabenneg 3 c'hlas	6	8	5	7	5	5	3	4	<b>43</b>
Sant-Yann - Plougastell 1 c'hlas	6	14	11	7					<b>38</b>
Sant-Jacoua - Plouvien 1 c'hlas	8	7	5						<b>20</b>
I. V. Gamez - Pont'n-Abad 1 c'hlas	5	9	4	6					<b>24</b>
<b>Hollad 17 klas e 9 skol</b>	<b>60</b>	<b>66</b>	<b>57</b>	<b>43</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>299</b>

*Cosime ar Mero - 13/11/96*

Gwengamp - 1 c'hlas : RV : 6 ; RG : 4 ; RVr : 6 ; Kl.1 : 5 ; Kl.2 : 6 ; Kl.3 : 4 ; Kl. 4 : 6 ; Kl.5 : 5 - Hollad : **42.**

### Skolioù katolik ar Mor-Bihan Niver a vugale er c'hlasoù divyezhek Adkrog-skol 1996-1997

Skol	RV*	RG	RVr	Klas 1	Klas 2	Klas 3	Klas 4	Klas 5	Hollad
Itron-Varia - Gregam 1 post	4	5	2	10	3				<b>24</b>
Sant-Vikael - Karnak 1 post	4	5	3	1	6	3	6	4	<b>32</b>
Sant-Jozef - Koadon 1 post	2	2	4	4	2	1	1	2	<b>18</b>
ar Galon Sakr - Ar Faoued 1 post	0	2	2	2	2	9	2	4	<b>23</b>
Sant-Pêr - Gourin 2 bost	5	6	3	8	8	4	4		<b>38</b>
I. V. ar Bleuniou - Mendon 1 post	7	4	1	4	6			2	<b>24</b>
Sant-Gwigner - Pleuwigner 1 post 1/2	11	7	5	5	3	8	5		<b>44</b>
Skol prevez - Fluvergod 1 post	4	2	2	6	3	5			<b>22</b>
Ar C'hastell - Pondivi 1 post	4	2	6	2	8	4			<b>26</b>
Sez-Anna - Sez-Anna-Wened 1 post	1	3	7		3	6			<b>20</b>
Sez-Sesilia - Teiz 1 post 1/2	10	11	7	8	9				<b>45</b>
Sant-Gwenn - Gwened 2 bost 1/2	26	17	13	8	6	8	5	8	<b>91</b>
<b>Hollad 15 post 1/2 e 12 skol</b>									<b>407</b>

*Cosime ar Mero - 13/11/96*

**DIWAN** Distro-skoi 96/97

Niver a vugale disklienet d'an 03/09/96

1) Kentañ Derezh

Skolioù	SKOL VAMM					KENTAN DEREZ					SV	KD	Sam
	2 bl	3 bl	4 bl	5 bl	CP	CE.1	CE.2	C.M.1	C.M.2	(a)	(b)	(a)+(b)	9/95
Gwengamp	6	4	4	3	12	3	5	3	9	17	32	49	51
Lannuon	1	7	4	6	3	7	4	3	7	18	24	42	50
Pempoul	1	3	5	4	5	0	6	0	2	13	13	26	27
Sant-Brieg	9	6	6	10	11	7	11	13	11	31	53	84	84
<b>AODOU AN ARVOR</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>79</b>	<b>122</b>	<b>201</b>	
Banaleg	1	7	7	7	8	5	5	5	4	22	27	49	48
Brest I	12	12	17	12	14	16	13	7	11	53	61	114	112
Brest II	6	11	10	0	0	0	0	0	0	27	0	27	13
Gwiltalmeze	1	5	6	8	7	6	4	10	4	20	31	51	54
Karaez	0	4	3	1	5	2	5	1	5	8	18	26	25
Kastell Paol	4	2	4	6	4	2	6	3	1	16	16	32	33
Kemper	5	13	12	16	10	11	11	7	8	46	47	93	86
Kemperle	2	6	7	3	5	2	4	5	5	21	24	45	42
Kommanna	4	4	7	6	4	9	5	4	2	18	21	39	38
Kraon	2	3	5	2	6	2	2	3	5	12	18	30	31
Landerne	2	7	12	5	6	5	8	4	0	26	23	49	52
Lesneven	10	15	9	16	12	15	10	11	9	50	57	107	103
Montroulez	6	8	8	8	2	3	0	3	2	30	10	40	35
Plabenneg	1	6	1	4	4	0	0	0	0	12	4	16	13
Tregon	12	3	11	4	9	4	5	3	3	30	24	54	42
<b>PENN AR BED</b>	<b>68</b>	<b>106</b>	<b>119</b>	<b>98</b>	<b>96</b>	<b>82</b>	<b>78</b>	<b>66</b>	<b>59</b>	<b>391</b>	<b>381</b>	<b>772</b>	<b>727</b>
Naoned I	3	12	11	10	9	6	5	4	2	36	26	62	71
Naoned II	0	5	3	1	0	0	0	0	0	9	0	9	14
Sant-Nazer	0	5	6	2	1	2	0	0	2	13	5	18	19
<b>LIGER-ATLANTEL</b>	<b>3</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>58</b>	<b>31</b>	<b>89</b>	<b>104</b>
Roazhon	1	9	10	9	3	4	4	1	3	29	15	44	42
<b>IL- HA- GWILEN</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>44</b>	<b>42</b>
An Oriant	8	12	10	11	13	12	3	6	4	41	38	79	73
Baod	3	2	4	3	4	2	2	2	2	12	12	24	19
Gwened	8	6	4	13	5	2	2	0	2	31	11	42	26
<b>MOR-BIHAN</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>84</b>	<b>61</b>	<b>145</b>	<b>118</b>
<b>BREIZH</b>	<b>108</b>	<b>177</b>	<b>186</b>	<b>170</b>	<b>162</b>	<b>127</b>	<b>120</b>	<b>98</b>	<b>103</b>	<b>641</b>	<b>610</b>	<b>1251</b>	<b>1203</b>

2) Eil Derezh

	5vet	4re	3de	Sam	bloav
PENN AR BED	44	32	45	23	144 9/95
Ar Releg Kerhuon	51	41	28	42	162 9/96
Aodoù an Arvor	7	9	0	0	16 9/95
Plijidi	18	8	10	0	36 9/96

3) Lise Diwan Ar Releg Kerhuon

2vet	1añ	Term	Sam	bloav
19	12	0	31	9/95
15	20	12	47	9/96

4) Niver a vugale

	9/96	9/95
Breizh	Kentañ derezh 1251	1203
	Eil Derezh 245	191
	Sammad 1496	1394



**UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG**

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56000 Gwened

U.G.B.  
Union des Enseignants de Breton  
TOUPIN Sylvie  
Chargée du premier degré  
Guidellou 29450 St Cadou

St Cadou, le 16.10.1996

à

Monsieur EVENOU  
Inspecteur Pédagogique Régional

Monsieur,

Une évaluation du niveau de langue bretonne a été réalisée en Novembre 1995 auprès des collégiens de 6ème issus des trois filières bilingues ( Diwan, publique, catholique ) de l'Académie de Rennes.

Or, il s'avère qu'à ce jour peu de professeurs de 6ème et instituteurs de C.M.2 ont eu connaissance de ces résultats.

Il est pourtant nécessaire aux enseignants de ces filières bilingues de pouvoir situer leurs élèves, autant à l'échelle académique, que par rapport aux autres systèmes d'enseignement. Nous avons l'honneur de vous transmettre encore une fois cette demande.

Nous espérons donc comme vous l'avez annoncé à Monsieur Salles Lousteau, I.G.E.N, lors de sa visite à l'école de St Rivoal le 26 Septembre dernier que le bilan de ces évaluations sera transmis rapidement aux personnes concernées.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour l'U.G.B.,

TOUPIN . S

Copie : Monsieur le Recteur d'Académie.

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE  
Circonscription de VANNES 1  
Le Parc Pompidou - Av. G. Pompidou  
Case postale 3446  
56034 VANNES CEDEX

VANNES, le 13 septembre 1996

\*\*\*

Tél. 97.47.12.55  
Fax. 97.42.57.27

L'Inspecteur de l'Education Nationale

à

Mesdames les Directrices  
des écoles maternelles  
- Anne de Bretagne  
- Catherine Descartes  
- Kerniol

OBJET : Enseignement de la langue bretonne

J'ai l'honneur de vous informer que suite au dépouillement des réponses au questionnaire diffusé à la rentrée, il ne sera pas possible d'assurer cet enseignement dans votre école cette année.

Les 347 réponses positives reçues ce jour obligent à concentrer l'action de Madame CHEVREL (qui exerce à mi-temps sur VANNES) sur les sites où la demande est la plus forte.

Je vous demande de bien vouloir informer les parents qui s'étonneraient de cette situation après avoir répondu positivement au questionnaire que le poste complet créé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie n'a pas pu être pourvu faute de candidatures qualifiées.

Kentoñ evit krouiñ ur post brezhoneg ouzhpenn ha klask skolaeriem evitañ, eveljust !

Nag a youl vat...

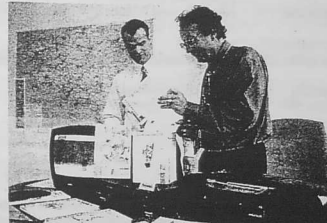
  
Guy ROLAND.

OF. 10.09.96

Après les livres, CD, cassettes vidéo et CD-Rom

## Les éditions en breton sont à la page

Après la réalisation de manuels scolaires, TES, le centre régional multimédia de production pédagogique en langue bretonne installé à Saint-Brieuc, occupe le créneau du CD, de la vidéo et du CD-Rom, avec la réalisation d'un dictionnaire de langue vocale en breton.



Ronan Le Coadic et Hubert Coatleven, directeur des collections et directeur de TES : des livres au CD-Rom, l'édition en breton est à la page.

Installée dans des locaux flamboyants neufs - 800 000 F de travaux financés par le département des Côtes-d'Armor - la maison d'édition TES (Ti-Embann ar Skolou Brezhonek) en profite pour sortir de nouveaux supports pédagogiques. Après une quinzaine d'ouvrages édités depuis sa création en 1993, TES s'est lancée dans la création d'un CD « La langue bretonne est une chaîne qui s'est rompue, et nous utilisons aussi les moyens modernes pour relaire des maillons », remarque Ronan Le Coadic, directeur des collections.

### Gratuit pour les écoles

Ce nouvel outil pédagogique sera disponible en octobre. « Il s'agit d'un conte original enregistré par Yann-Fanch Quémener. Il intègre des mimologismes qui consistent à imiter des chants d'oiseaux en leur prêtant des pa-

roles, et aussi de vrais chants d'oiseaux, explique Hubert Coatleven, directeur de TES. Le CD, fruit d'un vrai travail scientifique, culturel et linguistique, fait appel à des personnes parlant breton dont la voix a été collectée dans les campagnes. » Le livre qui l'accompagne est illustré de superbes planches de Christelle Le Guen.

La traduction de l'émission télé « Mine de rien » est un autre projet de TES. Deux cassettes vidéo d'une vingtaine d'histoires seront

distribuées gratuitement dans les écoles, « comme le reste de nos publications, note Hubert Coatleven qui rappelle que TES est née

du contrat de plan Etat-Région. C'est pourquoi, l'Etat prend à sa charge les quatre postes de travail et la Région le fonctionnement de la maison ». A ce titre, un million de francs par an est alloué à la maison d'édition.

Dernière nouveauté : l'élaboration d'un dictionnaire breton sonore sous forme de CD-Rom. Ce travail de synthèse de la voix, mené en collaboration avec l'Enssat de Lannion (Ecole nationale supérieure de sciences appliquées et technologie) et l'Université de Rennes 2, verra le jour courant 1997. Il permettra un dialogue entre une machine et une personne. « Ces nouveautés serviront aux 22 000 élèves qui étudient le breton ou la culture bretonne, soit dans les écoles bilingues Diwan (1 500), soit dans les écoles privées et publiques », se félicite Ronan Le Coadic.

Jean-Jacques REBOURS.

SKRITELLÖU UGB, BRAV HA LIESLIU !

"Lamm ha deus ganeomp"  
" Kentelioù brezhoneg e pep lec'h"

Treset gant GWELTAZ ER VUE

Da vezañ lakaet war wel en trepasoù, kreizennoù sevenadurel, skolioù... hag ostalirioù, ur vandenn wenn e traoñ anezhe, da bep kelenner brezhoneg (kentelioù-noz, skolaioù ha liseoù) da vrudañ e gentelioù

GOULENNIT ANEZHO !

Jean-Do ROBIN, Ti Bras, 22700 LOUANEG  
Korin AR MERO, Ar Brugou, 29270 MOTREV

### Suivi des PE bretonnants

#### PE1 1994-95 :

- Abiven Lenaig (alloc.29) reçue (liste principale 29)
- **Audran Servane (alloc.56) recrutée sept.95 enseignement catholique 29**
- Connan Nadia reçue (liste principale 22)
- Le Guellaut A-Marie (alloc.29) non reçue
- **Le Mener Christian (alloc.22) recruté sept.96 enseignement catholique 29**
- Le Roux Gaidig non reçue
- Prigent Yveline (alloc.22) reçue (liste principale 22)
- Robic Gwenaëlle (alloc.56) reçue en 96 (liste principale 56)
- Roumeur Gilles non reçu

#### PE1 1995-96 :

- **Béjeu Frédérique (alloc.22) recrutée sept. 96 enseignement catholique 29**
- **Falc'hun Isabelle (alloc.56) recrutée sept. 96 enseignement catholique 56**
- Fichaut Gérard recruté sept. 96 Diwan 22
- **Gloaguen Dominique recrutée sept. 96 enseignement catholique 29**
- Guennoc Hélène reçue (liste Diwan)
- Morel-Langlais Mireille non reçue
- Kermaidic Sophie (alloc.29) reçue (liste principale 22)
- Le Garff Rozenn recrutée sept. 96 (liste complémentaire 56)
- **Mermet Michel (alloc.56) recruté sept. 96 enseignement catholique 56**
- Moal Gildas (alloc. 29) reçu (liste principale 29)
- Tromeur Yves reçu (liste Diwan)
- Tual Loïc recruté sept. 96 Diwan 29

De l'étude du suivi des PE1 bretonnants sur les deux dernières années il ressort que :

- **le taux de réussite réel de ces étudiants est en fait très élevé** : seuls 5 sur 21 n'ont pas trouvé d'emploi en classe bilingue à l'heure actuelle, soit plus de 75% de réussite - à comparer avec le taux réel des non-bretonnants. Cela prouve d'une part leur motivation, d'autre part leur compétence.

- **le nombre de postes attribués à Diwan - et donc de places en PE1 - doit être réévalué** puisqu'il est largement en deça des besoins, les non-reçus étant immédiatement embauchés par Diwan.

- contrairement aux allégations selon lesquelles les bretonnants sont "privilegiés", **il y a une bonne utilisation des deniers publics lors de l'attribution d'un quota de 5 allocations** puisque tous les allocataires sont actuellement enseignants ou enseignants-stagiaires PÉ2, et à ce titre rémunérés par l'Etat.

- **La nécessité d'un recrutement spécifique sur provision de postes distincte est démontrée**, s'il en était encore besoin, puisque les trois systèmes en sont réduits à des expédients (liste complémentaire hors classement, etc) pour essayer de répondre à la demande.

- **l'IFUM forme autant de maîtres pour l'enseignement confessionnel que pour les classes publiques, et la moitié des allocations servent en fait à financer de futurs maîtres du privé**. Reste à savoir si ces PE tenteront à nouveau sérieusement le concours public, qui n'est adapté ni à leur profil ni surtout à leur future carrière avec seulement 1 coefficient sur 14 en breton.

*Stefan Nott  
17/10/95*



### Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Direction Générale des Finances et du Contrôle de Gestion

Sous-Direction de l'enseignement privé

Bureau des personnels enseignants

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

à

M : Annie MALCOIFFE

T : 49.55.15.23

F : 45.48.72.23

DGF/D1/AM/A 96 09 52

CAFEPBRE

Monsieur Francis FAVÉREAU  
Président des jurys de CAPES de breton  
4, rue Sainte-Anne  
22200 GUINGAMP

S/C de

Monsieur le Directeur des Personnels Enseignants des Lycées et Collèges

**OBJET** : Ouvertures de postes aux CAPES de langues régionales, option breton.

Vous avez, par lettre citée en référence, appelé mon attention sur les ouvertures de postes aux concours de recrutement des maîtres des établissements d'enseignement privés (CAFEP et CAER) dans la discipline langues régionales, option breton.

Vous regrettez que malgré l'augmentation à la session 1996 du nombre de postes offerts à ces recrutements, le nombre des candidats inscrits ait été insuffisant en raison de la date tardive de publication de l'ouverture des concours, et n'ait pas permis de pourvoir la totalité de ces postes.

Vous souhaitez que les postes non utilisés cette année soient reportés au titre des concours qui seront ouverts à la session 1997.

Je vous informe que les postes mis aux concours sont offerts annuellement et qu'il n'est pas possible de les reporter d'une année sur l'autre.

C'est à la demande des divers acteurs impliqués dans l'enseignement et la promotion de la langue bretonne que le nombre de postes ouverts au CAFEP et au CAER a été relevé en 1996, pour tenir compte de la demande réelle.

Je ne peux que regretter que cette information n'ait pu parvenir à temps à certains candidats potentiels.

Mes services s'efforcent, pour l'avenir, de stabiliser le nombre de postes offerts au niveau atteint, afin d'inciter les candidats à présenter ces deux concours.

Cet effort s'inscrit dans la politique, clairement affirmée par notre département ministériel, de donner sa pleine assise, juridique et pédagogique, à l'enseignement du breton dans le cadre de la loi du 31 décembre 1959.

Pour le ministre et par délégation,  
Pour le Directeur Général des Finances  
et du Contrôle de Gestion,  
Le Sous-Directeur de l'Enseignement Privé

Eric BARRAULT

**BODADEG VEUR UGB**  
**D'ar sadorn 16 a viz du 1996**

etre 10 eur ha 17 eur  
abadenn-glozañ ha banne a enor da 17e30 eur

**IUFM Sant-Brieg** (sal Cochet)  
1, straed Théodule Ribot (Kornog Sant-Brieg)

**enskrivadurioù :**

**STEVEN MOAL, 15 straed Kerne, 29 100 DOUARNENEZ**

Tuğdual KALVEZ  
Ar Gre'henn Avel  
6250 SAINT-NOLV  
97-45-45-17

D'ar 17 a viz Gwengolo 1996

Erwan EVENOU  
I.P.R. brezhoneg  
1, kae Dujardin  
35044 ROAZON Sedeks

Erwan ker,

Respont a ran d'az kelc'h-lizher eus an 10/9/96, bet resevet el lise d'ar 16.

1.- « Elargir l'audience de notre discipline »:

Mont a ran bep bloaz, e fin ar bloavezh skol, da ginnig ar brezhoneg e skolachoù ar c'hornad. Er c'hazetennoù (*Ouest-France*, *Le Télégramme*) e klaskan lakat tremen pennadoù diwar-benn kelennadurezh ar brezhoneg e lise An Alre... Diaes eo deomp dont a-benn ouzh politikerezh ar ministrerezh hag ar rektorelezh, zo e gwirionez a-enep d'ar brezhoneg. Da skwer, distruj kelennadurezh ar brezhoneg e Roazon...

An trakt bet embannet ur wech hepken gant an Akademiezh a oa da vezañ moulet bep bloaz. N'eo ket bet ha n'eus kaoz ebet e vefe graet... Implij a ran hini U.G.B. hag un teuliad pennadoù savet ganin.

2.- « un document de vos actions pédagogiques innoventes »:

U.G.B. he deus embannet niverenn "mann" eus ar gelaouenn "Kellenn", e miz Here 1995. An hini gentañ zo war ar stern.

3.- « l'évaluation des enseignements dispensés »:

E filozofiezh on entitlet. Ensellet on bet e prederouriezh ar bloaz paseet ha n'em eus ket c'hoant bezañ ensellet e brezhoneg. Ur wech e oa deuet Per Bernard da welout ac'hanon. N'eo ket bet dalc'het kont gant ar melestradur eus e enselladenn. Neuze, a-walc'h e-giz-se...

Kalon dit, gant ar spi ma vo ur gwir politikerezh da ziorrenn ar brezhoneg en Deskadurezh.

Tugdual KALVEZ  
Ar Grec'henn Avel  
56250 SANT-NOLV  
97-45-45-17

U.G.B.

22/9/96

Danvez: Kuzul Sevenadurel Breizh  
bodadeg ar 14/9/96, e Plañvour

-\*-

Ur rentañ-kont a vo graet gant Lena LOUARN, met, e-keñver ar  
skinwel, ezh eus ur stourm da gas war-raok diouzhtu:

1.- an abadenn brezhoneg zo istitlet hiviziken (hag e vefe da  
vat) gant FR3 Roazon ;

2.- e-kreiz an abadenn e vo pemp munut bruderezh e galleg, a vo  
kemeret war amzer an abadenn.

Gwelloc'h-gwellañ, keta ?!

PETRA OBER ?

- gant U.G.B. hag an holl gevredigezhioù,  
- met ivez gant pep den e-unan:

Skrivañ da FR3 ROAZON (+ Pariz, + C.S.A.,...) evit:

1.- goulenn ma vo skinet an abadenn brezhoneg hep bezañ isti-  
tlet evit ar vrezhonegerien (displegañ perak...);

2.- goulenn ma vo diskouezet an abadenn un eil gwech, un devezh  
all, istitlet ar wech-mañ, evit ar re n'ouzont ket pe n'ouzont  
ket mat brezhoneg.

3.- nac'hañ ma vo laket bruderezh e galleg e kreiz an abadenn  
brezhoneg, ha kemeret pemp munut war he amzer, ken berr dija ;

4.- asantiñ ma vo laket bruderezh e brezhoneg, met er-maez eus  
an abadenn...

An dud a ra war-dro an abadennoù brezhoneg zo o c'hortoz bezañ  
skoazellet start gant an Emsav !

A galon,

Tugdual KALVEZ

## Euromosaic

Production et reproduction des groupes linguistiques minoritaires  
au sein de l'Union Européenne.

(Brussels, mizeven 1995)

Ur studiaden savet ha kempennet evit Komision Europa gant :

Peter NELDE  
Onderzoekscentrum voor Meertaligheid, KU University, Brussels  
(Kreizenn klaskerezh war al liesyezhegezh)

Miquel STRUBELL

Direcció General de Política Lingüística, Generalitat de Catalunya, Barcelona

Glyn WILLIAMS

Research Centre, University of Wales, Bangor, Cymru.

Un diell a-bouez, da vezañ goulennet digant : *Office des publications officielles des  
communautés européennes*, L-2985 LUXEMBOURG (14,50 EURO, anez an TVA)

Armañ dindan, ur pennad dibabet er bajenn 40.  
Pajenn da heul : luc'helelenn ar bajenn 67.

### iv) Grappe D

Cette grappe est composée de huit groupes linguistiques: le basque, le corse, le breton et l'occitan en France; le catalan, l'occitan et l'albanais en Italie et l'allemand sur l'ancien territoire de la Belgique. Un soutien de l'Etat susceptible de favoriser la reproduction de la langue fait défaut à la plupart d'entre eux. Ce facteur, conjugué au faible prestige de la langue qui, comme nous l'avons indiqué, est lié à la non implantation de la langue sur le marché du travail, rend la production improbable et ces groupes sont obligés de recourir aux seules ressources linguistiques dont ils disposent actuellement. Or, la grappe D englobe deux des plus grands groupes linguistiques minoritaires de l'Union européenne: l'occitan et le breton.

Il est tentant de voir dans la présence de l'occitan et du breton dans cette grappe une conséquence de la position extrémiste de l'Etat français vis-à-vis de l'objectif moderniste d'homogénéisation culturelle et linguistique, et du dénigrement et de la négligence dont cet Etat a fait preuve à l'égard des groupes linguistiques minoritaires situés sur son territoire. Cette attitude est certainement responsable de la profonde image négative de leur identité qu'ont ces deux groupes linguistiques. En outre, bien qu'il commence actuellement à faire preuve d'une négligence inoffensive, l'Etat français ne semble pas adopter de politique visant à redresser cette situation. Néanmoins, étant donné que ce contexte politique perdure depuis plus de deux cent ans, une telle vision est sûrement trop simpliste, car sinon le nombre de locuteurs serait beaucoup plus faible. Il est clair que, ces dernières années, un changement s'est produit dans la capacité de reproduction de ces deux groupes.

Leurs deux aires d'implantation ont connu une diversification économique considérable, même si celle-ci n'est pas intervenue de la même façon dans les deux territoires. On a donc pu observer une certaine industrialisation, y compris dans le secteur agricole et un net accroissement du tourisme. Cependant, l'ampleur de l'immigration, bien que considérable, n'a en aucun cas été aussi marquée que dans d'autres régions. Faute d'autre explication possible, nous sommes contraints de conclure que l'absence presque complète de soutien de l'Etat aux agents de production et de reproduction, la connotation excessivement négative qui est associée à l'identité du groupe - fruit d'une idéologie exagérément négative qui est associée à l'identité du groupe - et la rupture professionnelle et géographique provoquée d'une génération à l'autre par la restructuration économique ont, dans leur ensemble, contribué aux changements devenus si évidents depuis la seconde guerre mondiale.

	Famille	Repr. cult.	Commun.	Prestige	Institution.	Légitimat.	Educ.	TOTAL
1 B Allemand-Cantons Est	4	4	4	4	4	4	4	28
2 LUX Luxembourgeois	4	3	4	4	4	4	4	27
3 E Catalan (Catalogne)	4	4	3	4	4	4	4	27
4 I Allemand (I)	4	4	4	3	4	3	3	25
5 E Galicien	3	3	3	3	3	3	3	21
6 F Allemand (F)	3	4	2	3	3	3	1	19
7 E Catalan (Val.)	3	3	2	2	3	3	3	19
8 E Basque (CAB)	2	4	2	2	2	4	3	19
9 I Ladin	3	3	3	2	2	3	3	19
10 E Occitan (E)	3	3	3	2	2	3	2	18
11 UK Gallois	2	3	2	3	2	3	3	18
12 E Catalan (Baléares)	4	2	3	2	2	2	2	17
13 IRL Irlandais	1	2	1	2	2	3	3	14
14 UK Gaélique	2	3	2	2	1	2	2	14
15 NL Frison	2	2	2	2	2	2	2	14
16 I Slovène	2	2	2	2	2	2	2	14
17 I Frioulan	2	2	2	2	2	2	2	14
18 D Sorabe	2	2	2	1	2	2	2	13
19 D Danois (D)	2	4	2	1	1	1	2	13
20 I Français (I)	1	2	1	2	2	2	3	13
21 E Basque (Navarre)	3	3	2	1	1	2	1	13
22 DK Allemand (DK)	1	4	1	2	1	1	2	12
23 E Catalan (Aragon)	3	3	2	1	2	0	1	12
24 GR Turc (GR)	3	2	2	0	1	1	3	12
25 F Catalan (F)	2	3	1	1	1	1	2	11
26 F Basque (F)	2	3	1	1	1	1	1	10
27 F Corse	1	2	1	1	2	1	2	10
28 I Catalan (I)	1	2	2	1	1	1	1	9
29 I Occitan (I)	3	1	2	1	1	0	1	9
30 B Allemand (Anc.terr.B)	2	4	0	1	0	0	1	8
31 F Occitan (F)	1	1	1	1	1	1	2	8
32 F Breton	1	2	1	1	1	1	1	8
33 I Albanais (I)	1	1	2	0	2	1	1	8
34 P Mirandais (P)	3	0	1	0	1	1	1	7
35 D Frison Nord	1	0	1	1	1	0	2	6
36 I Croate (I)	3	1	1	0	0	1	0	6
37 UK Irlandais (RU)	1	1	1	1	0	0	1	5
38 E Berbère	3	0	1	0	0	0	0	4
39 F Néerlandais (F)	1	1	1	0	1	0	0	4
40 I Grec (I)	1	1	1	0	0	0	1	4
41 I Sarde	1	0	1	0	1	0	1	4
42 GR Slave-Macedonien (GR)	1	2	0	0	0	0	0	3
43 GR Bulgare (GR)	2	0	1	0	0	0	0	3
44 D Frison Est (D)	0	0	0	1	0	1	1	3
45 E Portugais (E)	2	0	0	0	0	0	0	2
46 GR Albanais (GR)	1	0	1	0	0	0	0	2
47 GR Aroumain	1	0	1	0	0	0	0	2
48 UK Comique	0	0	0	0	0	0	1	1

Tableau 1 : CLASSEMENT DES GROUPES LINGUISTIQUES EN FONCTION DES SCORES OBTENUS AUX VARIABLES

MINISTRE DE L'INTERIEUR

14 OCT. 1996

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DES AFFAIRES POLITIQUES  
SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE  
REF. : MCV/VL  
AFFAIRE SUIVIE PAR : Marie-Christine VERGEZ

561

Monsieur le Président,

Par lettre adressée à M. le Premier ministre, vous avez exprimé le souhait de voir rattacher le département de la Loire-Atlantique à la région Bretagne.

Comme vous le savez, les lois de décentralisation ont permis dès 1982, le transfert de l'exécutif régional, antérieurement exercé par le préfet de région, au président du conseil régional, puis, après la réforme du mode d'élection des conseillers régionaux, la transformation en 1986 de la région en collectivité territoriale.

Dans leurs limites actuelles, dotées de compétences élargies les régions exercent une influence qui se confirme, notamment à travers les contrats de plan Etat-région.

La modification de leurs limites territoriales peut être envisagée mais seulement dans le cadre des dispositions prévues par l'article 2 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions qui dispose notamment que "les limites territoriales et le nom des régions sont modifiés par la loi après consultation des conseils régionaux et des conseils généraux intéressés. La modification des limites territoriales et du nom des régions peut être demandée par les conseils régionaux et les conseils généraux intéressés".

Monsieur Jean-Dominique ROBIN  
Président du l'Union des Enseignants  
de breton  
Ti Bras  
22700 LOUANEG

1996 - 1997

Lieu	niveau	début
------	--------	-------

Lieu	niveau	début
------	--------	-------

niz Here 1996 octobre

Huelgoat	0, 1, 2	du 14/10 au 18/10
Huelgoat	0, 1, 2	du 21/10 au 25/10
Pleidy (22)	1, 2, 3	du 28/10 au 01/11

niz Du 1996 novembre

Huelgoat	0, 1, 2	du 04/11 au 08/11
Huelgoat	1, 2, 3	du 18/11 au 22/11
Huelgoat	0, 1, 2	du 25/11 au 29/11

47

niz Kerzu 1996 décembre

Huelgoat	0, 1, 2	du 02/12 au 06/12
Huelgoat	1, 2, 3	du 09/12 au 13/12
Huelgoat	0, 1, 2	du 16/12 au 20/12

niz Genver 1997 janvier

Guingamp (22)	1, 2, 3	du 13/01 au 17/01
Huelgoat	0, 1, 2	du 20/01 au 24/01
Huelgoat	0, 1, 2	du 27/01 au 31/01

niz C'hwevrer 1997 février

Huelgoat	0, 1, 2	du 10/02 au 14/02
Rennes	1, 2, 3	du 17/02 au 24/02
Huelgoat	0, 1, 2	du 24/02 au 28/02

niz Meurzh 1997 mars

Huelgoat	0, 1, 2	du 03/03 au 07/03
Huelgoat	0, 1, 2	du 10/03 au 14/03
Quimper	0, 1, 2	du 17/03 au 21/03
Huelgoat	1, 2, 3	du 24/03 au 28/03

niz Ebrel 1997 avril

Quimper	0, 1, 2	du 07/04 au 11/04
Huelgoat	0, 1, 2	du 14/04 au 18/04
Huelgoat	1, 2, 3	du 21/04 au 25/04

niz Mae 1997 mai

Huelgoat	0, 1, 2	du 12/05 au 16/05
Huelgoat*	1, 2, 3	du 20/05 au 23/05
Huelgoat	0, 1, 2	du 26/05 au 30/05

\* 4 jours uniquement

PRIX

1 000 F la semaine de 5 jours (600 F pour le stage de 4 jours)  
 Formation Continue : contacter **ROUJOUR** pour tout renseignement sur les prix et conditions  
 et pour établir une convention de formation.

Le préfet,  
 directeur de l'administration territoriale  
 et des affaires politiques

Pierre-Etienne BISCH

Ce n'est qu'en application de ce texte qu'une procédure de modification des limites de la région Bretagne pourrait être engagée, ce qui n'est pas actuellement envisagé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Des stages intensifs pour maîtriser la langue

Les stages **ROUJOUR** de langue bretonne sont basés sur des journées de sept heures, divisés en quatre modules. Ce travail intensif permet d'acquies rapidement des autonomes, de consolider les bases du fonctionnement de la langue sous tous ses aspects, de maîtriser une expression orale et écrite correspondant à l'emploi du breton dans la vie quotidienne, culturelle et intellectuelle de la Bretagne contemporaine.

Des stages pour plusieurs niveaux

Chaque stage est proposé pour trois niveaux parmi les quatre que **ROUJOUR** a établis :  
 niveau 0 : débutants complets  
 niveau 1 : faux-débutants, ayant une petite connaissance de la langue.  
 niveau 2 : confirmés, pouvant se débrouiller, avec maladresse en breton.  
 niveau 3 : niveau supérieur, maîtrisant la langue parlée et écrite.

Un test de niveau

**ROUJOUR** vous propose d'effectuer un test de niveau préalable afin de déterminer le groupe et le stage qui vous conviennent.  
 Demandez-le par courrier ou par téléphone.

*Inscription et demande de renseignements*

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Je m'inscris au stage de breton

dates : du ..... au .....

Niveau estimé : .....

Je demande que me soit réservé un logement

Je joins un chèque de ..... F

Je désire recevoir des renseignements complémentaires sur **ROUDDOUR**

Je désire recevoir un test de niveau afin de mieux cerner mes connaissances en breton et de savoir en quel groupe m'inscrire.

Je demande des renseignements quant aux possibilités de financement dans le cadre de :

- la Formation Continue
- les aides à la Formation pour chômeurs

Je voudrais que **ROUDDOUR** envoie de la documentation à la personne suivante :  
(Nom - Adresse) : .....

*Une coopérative d'enseignement de la langue bretonne aux adultes*

Créé au printemps 1995 **ROUDDOUR** est une société coopérative formée d'enseignants ayant une longue expérience de la formation en langue bretonne des adultes.

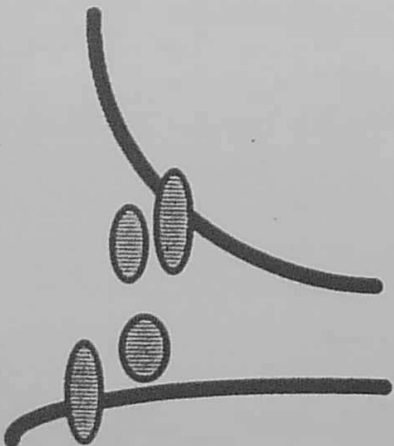
**ROUDDOUR** est indépendant de toute organisation politique ou confessionnelle, indépendance garantie par le statut coopératif attribuant aux salariés la responsabilité de la gestion de l'entreprise.

*Le Breton d'aujourd'hui*

La langue bretonne est source de richesse souvent insoupçonnée de la part des Bretons eux-mêmes. Loin d'être un pèlerinage sentimental dans la Bretagne d'autrefois, l'apprentissage du breton, et son utilisation comme langue moderne de communication, constituent la clé du développement de la culture et de la personnalité des Bretons. L'ambition de **ROUDDOUR** est d'être un instrument efficace au service de ce développement.

On n'apprend pas  
le breton sans  
peine...

Mais on peut  
l'apprendre  
rapidement



**ROUDDOUR**

BP 24 Hent Berrien  
29690 AN UHELGOAD  
02 98 99 75 81 ☎ 02 98 99 76

**ROUDDOUR**  
BP 24 Hent Berrien  
29690 AN UHELGOAD  
☎ 02 98 99 75 81 ☎ 02 98 99 76 01